—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

La Survivance

L'apostolat de la presse est nécessaire au même titre que l'école, puisque la presse, c'est l'école des adultes. —Cardinal Andrieu.

"DIEU ET PATRIE"

Vol. VI. EDMONTON, ALBERTA, LE 20 JUIN 1934 No 33

Les Français unis pour défendre leur territoire

Le premier ministre Doumergue se présente à la Chambre des Députés, déclare qu'il a perdu toute confiance en la conférence du désarmement, réclame $208,000,000 pour renforcer le pays contre l'invasion et obtient deux votes de confiance.

PARIS. —.Le gouvernement français a été assuré de $208,000,000 de plus pour renforcer la France et la mieux protéger contre l'invasion, après que le premier ministre Gaston Doumergue eut déclaré à la Chambre des Députés, qu'il avait perdu toute confiance dans la conférence du désarmement.

M. Doumergue, qui se présenta en personne devant la Chambre, prononça un vigoureux plaidoyer en faveur des bills de défense nationale du gouvernement, et obtint deux votes de confiance spontanés.

"Le gouvernement, après avoir suivi les efforts non concluants tentés à Genève pour obtenir un accord sur le désarmement, est persuadé de la nécessité de consolider les défenses de la nation," dit M. Doumergue.

L'opposition socialiste aux crédits militaires fut complètement annihilée.

Attaquant ces mesures, des socialistes déclarèrent qu'en votant de tels crédits, la France donnerait "le signal du départ d'une course aux armements."

Comme réponse, M. Doumergue menaça de dissoudre le parlement si les mesures étaient rejetées.

Des députés ayant représenté que ces projets devaient être mûris plus longuement, M. Doumergue repoussa cette objection en disant: "Ce n'est pas le moment de nous livrer à des digressions philosophiques."

Le maréchal Henri Pétain, ministre de la Guerre et l'un des héros militaires de la nation, fit sa première apparition à la Chambre pour réclamer des crédits militaires et navals plus considérables.

"Si l'on ne vote pas plus d'argent, la construction des fortifications sur la frontière devra cesser," dit le maréchal. "L'approbation du budget militaire répondra au désir profond de la population qui veut vivre en paix derrière des frontières fortement protégées."

Dans une description de formule de défense adoptée par l'armée française, le colonel Jean Fabry, président du comité militaire de la Chambre, déclara: "La France ne prendra pas l'initiative de tirer le premier coup de canon et elle laissera un agresseur porter le premier coup, mais si la France décide de ne fortifier ses frontières, elle devra renoncer à son attitude défensive."

Le bill affecte 1,275,000,000 francs pour le ministère de la Guerre, 980,000,000 pour le ministère de l'Air et 865,000,000 pour le ministère de la Marine.

Le parti libéral remporte une victoire décisive en Ontario et en Saskatchewan

Les élections tenues hier sont désastreuses au parti conservateur — Pas un seul député conservateur n'est élu en Saskatchewan — L'Ontario n'élit que 18 conservateurs — Quarante-huit libéraux en Saskatchewan et 64 en Ontario— Le premier ministre Anderson et tous les membres de son cabinet sont défaits.

Les élections qui se sont tenues hier en Saskatchewan et en Ontario ont porté le parti libéral des deux provinces au pouvoir avec de substantielles majorités et ont infligé une cuisante défaite aux forces conservatrices.

En Ontario, M. Mitchell F. Hepburn, le jeune chef du parti libéral, a conduit ses troupes à un triomphe éclatant, s'assurant au moins 64 des 90 sièges du parlement. A la dernière législature, le parti libéral ne comptait que 16 sièges sur 112.

En Saskatchewan, M. James G. Gardiner reprendra les rênes du gouvernement après un séjour de cinq ans dans les régions de l'opposition. Le gouvernement de M. J. T.-M. Anderson a été complètement balayé: pas un seul candidat conservateur a été élu; le premier ministre lui-même et tous les membres de son cabinet ont mordu la poussière. Le parlement de Regina compte 55 sièges et M. Gardiner pourra tout probablement compter sur 49 partisans si la circonscription d'Athabasca élit le 24 juillet prochain un libéral. L'opposition ne consistera qu'en 6 membres fermiers-travaillistes dont le parti avait le support des C.C.F. Il est à souligner que pas un seul candidat C.C.F. n'a réussi à se faire élire en Saskatchewan.

En Ontario, les forces C.C.F. n'ont guère connu un heureux sort, puisqu'un seul député C.C.F. a été élu. L'hon. George Henry a été réélu ainsi que trois autres membres de son cabinet.

Position des partis.

En Ontario:
64 libéraux,
18 conservateurs,
4 libéraux-progressistes,
1 C. C. F.
1 indépendant,
1 libéral-travailliste,
1 fermier-uni.

En Saskatchewan:
48 libéraux,
6 fermiers-travaillistes,
1 douteux.

Le parlement d'Ontario compte 90 sièges et le parlement de Regina en compte 55. Dans les deux provinces, les libéraux commanderont donc une bonne majorité.

Des travaux publics pour $40,000,000

Le premier ministre R. B. Bennett annonce au parlement d'Ottawa que le gouvenement fera faire des travaux publics pour la somme de $40,000,000.

Le Canada dépensera un peu moins de $40,000,000 en travaux publics dans le but de parer aux besoins créés par le chômage. De ces $40,000,000 l'Alberta recevra $1,707,400. La ville d'Edmonton recevra $200,000 qui serviront à la construction de nouveaux quartiers pour la police fédérale. La part de Calgary sera de $1,200,000. Plusieurs autres municipalités de la province reçoivent des octrois plus ou moins élevés. Les octrois faits aux principales villes du Canada sont les suivants: Québec: $1,309,000; Toronto: $1,466,000; Hamilton: $1,790,000; Windsor: $600,000; London: $1,500,000; Winnipeg: $1,750,000; Regina: $400,000; Calgary: $1,200,000; Edmonton: $200,000; Vancouver: $1,254,000; Victoria: $136,000.

Hitler laissera l'Autriche tranquille

Conférence entre le premier ministre d'Italie et le chancelier d'Allemagne.

VENISE, Italie, — Le premier ministre Mussolini, d'Italie, et le chancelier Hitler, d'Allemagne, ont convenu d'une chose, vendredi, au cours de l'une de leurs conférences, à savoir que l'Autriche, petite république agitée située entre les deux grands pays, devra rester une nation indépendante et travailler elle-même à sa propre destinée.

Cette décision signifie qu'Hitler, lui-même natif d'Autriche, a abandonné son plan d'un "anschluss" ou rapprochement qui aurait fusionné les pays de langue allemande en un seul.

Non seulement l'avenir de l'Autriche elle-même, mais de toute l'Europe est susceptible d'être affecté par l'accord des deux chefs nationaux, accord intervenu en un temps où un gouvernement autrichien ami de l'Italie est tracassé à l'intérieur de ses propres frontières par la propagande naziste.

Avant de révéler cet important résultat de leur rencontre personnelle de deux jours, près d'ici, les deux premiers ministres ont avisé la presse par la bouche d'un porte-parole que Mussolini n'avait pas réussi à induire Hitler à retourner à la conférence du désarmement à Genève.

Le comte Galeazzo Ciano, membre du groupe italien, a déclaré aux journalistes qu'Hitler avait informé Mussolini que l'Allemagne ne retournerait à la conférence du désarmement et à la Société des Nations que si les membres de la S.D.N. reconnaissaient son droit à une complète égalité dans le champ des armements.

Sous ce rapport, ajouta le comte Ciano, l'Italie ne prendra pas l'initiative, étant donné que le premier ministre Mussolini a déjà exposé ses vues à cet égard.

Ces vues sont que l'Allemagne devrait pouvoir se réarmer partiellement, tandis que les autres nations maintiendraient leurs forces actuelles.

Le Duce et son hôte n'ont rédigé ni texte d'accords, expliqua le comte, mais exprimé "une concordance de vue" concernant l'Autriche. Il a ajouté qu'une communiqué officiel sur ce sujet sera publié.

"Il ne fut jamais question d'aboutir à des accords définitifs sur aucun point," dit le comte Ciano. "Le point le plus important des entrevues est le sentiment d'entente entre les deux chefs nationaux. Mussolini et Hitler poursuivront cette entente par correspondance personnelle".

Aux fêtes du tricentenaire de Trois-Rivières

L'hon. M. Patenaude dévoilera le monument Laviolette — Cette cérémonie marquera l'ouverture officielle de la partie patriotique des fêtes.

TROIS-RIVIERES. — Son excellence le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, l'hon. E.-L. Patenaude, présidera le 15 juillet prochain, au dévoilement du monument que l'on est à ériger à la mémoire du Sieur de Laviolette, fondateur des Trois-Rivières.

Cette cérémonie marquera l'ouverture officielle de la partie patriotique des démonstrations qui se dérouleront ici, pendant juillet et août, pour marquer le trois centième anniversaire de la fondation de notre ville.

Un pageant reproduisant, à trois siècles de distance, l'arrivée de M. de Laviolette, précèdera le dévoilement. Une barque antique remontera le fleuve, jusqu'à nos quais, où descendront, en costumes d'une fidélité historique soigneusement contrôlée, le Sieur de Laviolette et tous les principaux personnages dont on veut honorer la mémoire. On y verra des explorateurs fameux, comme Jean Nicola, qui fut le premier blanc à atteindre le lac Michigan. Il se rendit à la Baie Verte (aujourd'hui Green-Bay, Wisconsin).

Des Indiens en costumes bigarrés entoureront leurs frères visages-pâles.

Une procession monstre défilera jusqu'au Platon, où s'érigera, sur le site même du fort de M. de Laviolette, un monument d'un cachet fort artistique.

Des délégations de jeunes filles de toute la région, portant des vêtements de paysannes Normandes et Bretonnes, ajouteront une note charmante et gaie.

La paix du monde

LONDRES. — Dans un discours qu'il a prononcé hier, l'archevêque anglican de Cantorbéry déclare que la paix du monde est en danger, et il demande à Sa Sainteté Pie XI de faire appel à toutes les églises chrétiennes du monde, sans égard aux diverses dénominations, pour les engager à apporter leur coopération dans le but d'inculquer l'esprit de christianime. L'archevêque a ajouté que les hommes d'Etat avaient fait faillite dans leurs négociations de désarmement à Genèves.

Adoption du bill des traducteurs

Vigoureuse protestation du sénateur Lacasse.

OTTAWA.—Le Sénat a étudié et adopté en troisième lecture, le bill créant un bureau des traducteurs. Les sénateurs Prévost et Lacasse ont protesté vigoureusement contre l'adoption de cette mesure et le premier a proposé que les traducteurs de la Chambre des Communes et du Sénat ne soient pas sujets aux dispositions de ce projet de loi.

Le sénateur Lacasse a lu une lettre de l'hon. C.-H. Cahan au comité, dans laquelle le secrétaire d'Etat consent à ne pas intervenir dans la surveillance et le contrôle du personnel de traduction du Sénat. Le sénateur Prévost, a déclaré que ce projet de loi violait l'entente conclue entre le gouvernement et les fonctionnaires et constituait de plus un empiètement sur l'indépendance du Sénat. Le sénateur Lacasse a aussi énuméré les objections suivantes:

1.—Il ne fera pas réaliser d'économies et n'augmentera pas l'efficacité.

2.—Il a été soumis au Parlement sans avoir été suffisamment étudié.

3.—Le même système a été essayé dans le passé et a été mis de côté parce qu'il n'a pas donné de bons résultats.

Les secours directs

OTTAWA.— Les contributions fédérales au secours direct dans les provinces seront continuées jusqu'au 15 juillet, en dépit d'une décision précédente les suspendant à partir du 15 juin.

L'hon. W.-A. Gordon, ministre du Travail, a adressé ce message aux premiers ministres provinciaux pour les notifier de ce changement et les prier en même temps de lui faire tenir un rapport détaillé concernant les besoins de secours de chaque province.

Prorogation le 23 juin

OTTAWA.—Dans les couloirs des deux Chambres du parlement on parlait ouvertement, hier soir, d'une prorogation pour samedi, le 23 courant.

La rapidité avec laquelle la Chambre des Communes a absorbé la presque totalité des 719 clauses du bill de la navigation dans la seule journée d'hier semblait donner de la couleur à cette rumeur. Ce bill est déjà approuvé par le sénat, et le rôle de la Chambre ne contient plus grand'chose. La principale mesure à soumettre est celle du programme des travaux publics fédéraux, mais elle ne sera introduite qu'après la tenue des élections en Ontario et Saskatchewan.

La France reconnait ses dettes

WASHINGTON.— La note française remise mercredi au gouvernement américain était plus conciliante que les précédentes. Il y était déclaré que la France reconnaissait sa dette envers les Etats-Unis (près de $4 milliards) mais que dans les conjonctures actuelles, il lui était impossible d'effectuer les paiements prévus. C'est pourquoi elle a passé outre à l'échéance du 15 courant ($59 millions) et a laissé impayés les arriérés, qui se chiffrent par 82,308,213. La France est prête à négocier un nouvel accord. Des notes belge et tchécoslovaque aboutissant aux mêmes conclusions que la note française ont été remises ces jours derniers au gouvernement de Washington.

L'Allemagne ne paie pas ses intérêts

BERLIN. — L'Allemagne a prévenu ses créanciers étrangers, vendredi, qu'ils ne toucheront aucun intérêt durant au moins six mois sur les obligations à terme intermédiaire ou prolongé — les prêts Young et Dawes compris — au paiement desquelles "l'entière bonne foi et le crédit du gouvernement du Reich sont engagés".

Le moratoire n'était pas inattendu, mais cette nouvelle officielle met sur les bras des créanciers de l'Allemagne la question de savoir ce qu'il faudra faire concernant les conditions financières du Reich.

McDonald à l'attaque

DURHAM, Ang.— Le premier ministre Ramsay MacDonald, dans un discours prononcé devant ses électeurs, vendredi soir, a accusé l'Allemagne de n'avoir pas fait sa part pour la cause du désarmement, et il a invité cette nation à retourner à la conférence de Genève.

"Nous nous attendons à quelque chose de plus de la part de l'Allemagne", dit-il. "Pour contribuer efficacement à la cause de la paix il faut que les nations fortement armées désarment partiellement, et que les autres s'abstiennent de semer la terreur dans l'esprit de leurs voisines. Les armements actuels de l'Angleterre ne sont pas suffisants pour faire face à une situation urgente. Si l'exemple de la Grande-Bretagne dans le désarmement n'est pas suivi, elle n'entrera pas dans une course aux armements, mais elle devra s'occuper de sa propre défense".

Mort du sénateur J. P. Rankin

Onzième vacance au Sénat

STRAFORD.—Le sénateur J. P. Rankin, médecin, est mort ici à l'hôpital général à l'âge de 79 ans, après une maladie de plusieurs semaines. Depuis 1908 il avait pris une part active dans la politique canadienne. Il y a un peu plus de trois semaines, il fut frappé par la maladie à Ottawa, et quelques jours plus tard il était transporté à sa demeure, à Stratford, puis à l'hôpital de cette ville, où il subit une opération, le 3 juin.

La mort du sénateur Rankin ajoute une onzième vacance au Sénat. Deux vacances de la Nouvelle-Ecosse. Trois du Nouveau-Brunswick, trois du Québec, deux d'Ontario et une du Manitoba.

A Seattle

Il y a 1,100 Canadiens Français

MONTREAL. — La ville de Seattle sur le côté ouest des Etats-Unis, compte une importante colonie canadienne-française, fière de ses origines et toujours vivement intéressée à tout ce qui est de la province de Québec. Ils sont environ onze cents. Des clubs très actifs les réunissent dont l'Alliance française, le club Wilfrid Laurier, etc. Il n'y a rien de surprenant à cela, puisque l'Etat d'Orégon doit beaucoup à une intense immigration canadienne-française qui s'y est faite il y a un demi-siècle, sous les auspices de la North Western Company, de Montréal; partout des noms proclament encore le passage des canadiens-français.

Ces renseignements ont été fournis par Mme Melita O'Hara, fille du colonel L. Napoléon Laurin de Québec. Depuis 1927, elle demeure à Seattle.

Grève de musiciens

TORONTO.—Une grève générale des musiciens de la Commission Canadienne de la Radiodiffusion a été ordonnée, vendredi soir, et suivant la déclaration de M. Walter Murdock, président de la Toronto Musicians' Protective Association et président actif du Musicians' Radio Committee au Canada, elle prit vigueur à minuit.

M. Murdock a ajouté que cette grève, qui s'étendra à tout le pays, était le résultat d'un différend entre les musiciens et les postes de radio de Montréal opérés par la Commission.

A ce sujet, M. Hector Charlesworth, président de la Commission Canadienne de la Radiodiffusion, a déclaré: "Ce n'est pas à cause des salaires que la grève a été déclarée, mais parce que la Fédération Américaine des Musiciens veut que la Commission n'emploie que ses membres pour ses programmes. Nous ne pouvons faire cela parce que nous sommes des agents de la couronne.

Concours de français

M. l'abbé J.-L. Beauchemin, St-Valère, P.Q	1 volume
Tit-Pic de Pique Hardi, Montréal, P.Q	2 volumes
RR. SS. de l'Assomption de Nicolet, P.Q	3volumes
Mgr Célestin Lemieux, Collège de Lévis, P.Q	$2.00
RR. SS. du Couvent Kermaria, Pincher Creek, Alta	$2.00
M. l'abbé J.-O. Bergeron, Séminaire de Québec	$3.00
M. Omer St-Germain, M.A.L., Morinville, Alta	$2.00
District scolaire de West Legal	$5.00
M. Olivar Asselin, Directeur de l'Ordre, Montréal	1 volume
M. Bernard Benoit, Trois-Rivières, P.Q	15 volumes
District scolaire de Dunrobin, Vimy, Alta	$5.00
RR. SS. de l'Assomption, St-Vincent, Alta	$3.00
Couvent Notre-Dame, Morinville, Alta	$2.00
Mme Arthur Racine, R. R. 3, Morinville, Alta	3 volumes
M. Arthur Lachance, Québec	2 volumes
La Société St-Jean-Baptiste de Chicoutimi	6 volumes
Le Séminaire de Québec, la société du Parler français, Monseigneur Camille Roy, Mgr Gignac, MM. les abbés Oscar Genest, Cyrille Gagnon, Henri Beaulieu, Wilfrid Vachon, Réal Thomassin, Henri Lamontagne, Robert Dolbec, M. Gérard Asselin: donateurs d'une caisse de volumes	
Mlle C. Langlois, Ottawa, Ontario	3 volumes
District scolaire St-Edouard, Alta	$5.00
L. A. G.	$1.00
RR. SS. Ste-Croix, Chauvin, Alta	$2.00
District scolaire Boudreau, Vimy, Alta	$4.92
L'avant-garde de Bonnyville, Alta.	$3.15
Mlle Victoria Gagné, Donnelly, Alta.	1 volume
Anonyme d'Ottawa	3 volumes
S. E. Mgr Joseph Hallé, Hearst, Ontario	5 volumes
M. Hector Authier, M.A.L., Amos, P.Q.	$5.00
Mlle Henriette Martel, Falher, Alta.	$1.00
La Ligue des Intérêts Nationaux, section 1, Ottawa	$5.00
Ecole consolidée de Falher, Alta.	$5.00
M. l'abbé M. Legault, Falher, Alta.	$1.00
M. René Paré, Montmagny, P.Q.	$2.00
S. E. Mgr O. Gagnon, évêque de Sherbrooke, P.Q.	$10.00
M. Léo Belhumeur, Edmonton, Alta.	$1.00
M. Léon Caron, Falher, Alta.	$2.00
M. le curé D. Toupin, Cartierville, P.Q.	$2.00
M. R. G. Gingras, Québec, P.Q.	1 volume
Anonyme, Université Laval, Québec.	$1.00
M. Francis Jaboeuf, Castor, Alta.	1 médaille

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume = - de l'Intérieur

Quelle vacance, ma chère

—Roberta, nous ne serons jamais prêtes à temps. Il me semble qu'en vue de ce départ, tu aurais bien pu te dispenser d'aller à la messe, surtout après avoir passé une partie de la nuit à préparer les malles; tu es parfois riducule.

—Ma chère Margo, ne commence pas déjà à me gronder; nous sommes heureuses à la perspective d'une vacance, prenons la résolution d'en jouir pleinement; l'emballage s'est fait dans un tour de main; le bon air matinal a vermillonné légèrement mon teint, et si Dieu m'exauce, nous jouirons d'un bon voyage.

—Encore dix minutes, juste le temps d'aller au train; tu n'as pas oublié les costumes de bain j'espère?

—Non, tout est là, vite partons.

Bientôt les voilà installées, roulant à toute vapeur vers les montagnes Rocheuses.

Sont-elles privilégiées d'aller pour une quinzaine humer l'air salin; jouir de la grande nature drapée de velours émeraude; des fleurs aux couleurs variées, et de ces arbres majestueux qui s'élancent vers l'azur, en secouant leur fraicheur tout autour.

Au soleil déclinant, Roberte voit pour la première fois, le panorama merveilleux des montagnes dont les cimes de glace se perdent dans les nuages roses.

Elle contemple ébahie, la profondeur de la vallée que le train côtoie.

Un cours d'eau limpide où se mire le ciel bleu, semble bien étroit, on dirait un ruban satiné qui déferle au gré du vent.

—Mon Dieu que vous êtes grand, et combien petite je suis ,dit Roberte extasiée. Elle appuie sa main sur un bijou qui pend à son cou: la médaille scapulaire; merci du bonheur que vous nous accordez. La majesté de tout ce que je vois rempli mon âme de votre puissance et de votre bonté.

—Dis donc Roberte, une larme à ta paupière?....tu aurais peur de ce précipice par hasard?

—Non Margo; je suis émue de l'oeuvre sublime et vivifiante de mon doux Créateur.

Margo entend annoncer le diner.

—Viens, ma belle rêveuse, j'ai une faim de loup, dit-elle réjouie.

A regret Roberte quitte son poste dans le char observatoir; elles parcourent les nombreux wagons, et finalement s'asseoient à table. Aussitôt, cette dernière fait discrètement le signe de la croix, en se recueillant.

—Voyons Roberte, tu attires l'attention! Vois donc tous ces protestants qui te regardent; je ne vois pas la nécessité de leur fournir l'occasion de rire de notre religion.

—Si j'avais su être observée, je serais restée debout et j'aurais fait deux fois le signe de la croix. Tu es gravement dans l'erreur de penser que ces gens, (il me semble de bonne éducation) rient d'un sentiment de foi; ou des habitudes de leurs voisins; au contraire, je crois qu'ils admirent notre manière d'être naturelles en toutes occasions.

—Tu es héroïque ma chère, je voudrais être comme toi.... Tiens regarde, nous sommes en face du mont Cavell.

—Quelle merveille! voilà où tu peux appliquer le mot "héroïsme"; à celle qui adonné sa vie pour son pays. Le mont gigantesque baptisé du nom de cette noble infirmière Edith Cavell, évoque des souvenirs glorieux. Il me semble qu'un surnommé Lacombe ou Lavérendrye, serait, à tout coeur français, l'expression de la reconnaissance due au missionnaire ou à l'explorateur dont notre race s'énorgueillit. Vois donc les rayons du soleil déclinant qui dorent les crêtes glacées où brillent des diamants. Ces teintes lilas qui se fondent en descendant, du mauve au bleu royal. Dans la vallée, l'auréoline et les verts variés, mosaiqués de touffes roses. Quelle palette pour l'artiste inspiré. Mais personne au monde ne saurait reproduire fidèlement ce que la main de Dieu a tracé de si phénoménal. Je me sens un tout petit grain de sable.

—Voilà que tu te révèles poëte maintenant, que sera-ce en face de la mer? J'ai tant hâte de me baigner. J'espère que le costume m'avantagera.

—Bonsoir chère; demain nous y serons. Il me semble que je ne jouirai pas autant de la plage que de ce spectacle; bonsoir.

Le lendemain elles sont à Vancouver. Du bungalow enfoui dans les rosiers grimpants, elles se dirigent vers la plage de sable blanc, où les vagues de l'océan Pacifique frôlent en murmure de berceuse, ses bords cristallisés.

Roberte et Margo sortent de leur cabine respective différemment mises. Margo en costume audacieux. Roberte, dans le nouveau costume à la mode; Petite jupe crême, rayée de bleu couleur de ses yeux, corsage orné aux épaules de jolis motifs. Elle est modeste et si contrastante à la plupart de celles dont le sans gêne révèle ce manque de piété et d'éducation qui distingue la dame de la courtisane. A ses côtés Margo éprouve une certaine gêne; elle ne peut que réaliser combien distinguées et supérieures sont les idées de Roberte aux siennes. Peu à peu elle semble pénétrée par le bon exemple dont elle est témoin à chaque heure du jour.

Une transformation dont les horizons ne se bornent pas qu'au superficiel, s'opère en elle; le séjour lui aura été profitable à plus d'un point de vue, aussi se souviendra-t-elle toute l'année des joies reposantes de sa belle vacance, ma chère.

MADRINA.

L'âme de la femme

par Gina Lombroso

Extrait

La confiance en soi, et surtout l'excessive confiance en soi et les défauts qui en dérivent ont donc de grands inconvénients. Mais sont-ils assez graves pour qu'il faille conseiller aux femmes de la réprimer? Je ne le crois pas.

La confiance en nous qui est la confiance en notre propre instinct est la base de notre vie. Si, préposées comme nous le sommes par la nature à une tâche si délicate et échappant au raisonnement, nous doutions de nous, de notre instinct, nous tomberions dans la manie du doute, et ensuite dans la folie.

Elever de nouveaux-nés qui ne savent pas s'exprimer, qui ne connaissent pas leurs besoins, leurs propres intérêts, n'est possible que si nous substituons notre volonté à la leur, notre conception à la leur, ce qu'on ne peut faire que si l'on a une complète confiance en soi.

Si la mère doutait d'elle-même, si elle pouvait admettre que les besoins de l'enfant sont différents de ce qu'elle croit, elle ne pourrait plus agir, elle ne pourrait plus pourvoir à sa vie.

Le doute serait plus mortel au nouveau-né que n'importe quel étrange système, parce qu'à n'importe quel étrange système le corps de l'enfant peut s'adapter, tandis qu'il ne peut s'adapter à changer chaque jour. Pour remplir la fonction maternelle, la femme doit avoir confiance en elle.

Elle doit en avoir pour remplir sa mission d'épouse. Comment la jeune fille ignorante pourrait-elle désirer une vie si différente de celle qu'elle a menée, comment pourrait-elle avec tant d'ardeur avec tant de joie, affronter l'inconnu de la vie qui l'attend, si elle n'a pas confiance en elle, en ses propres forces?

La confiance en nous-mêmes, en nos intérêts, est la base de l'autorité dont nous jouissons, dont il est utile que nous jouissions; c'est une force qui centuple nos forces. La confiance en nous-mêmes nous donne la force de vivre, nous donne cette absolue sécurité, cette énergie d'action que les hommes trouvent bien rarement dans la conviction née de leurs calculs.

C'est parce qu'elle a confiance en elle que la femme est si audacieuse, si rarement sceptique, comme le sont souvent les hommes et cela par le fait que la confiance en soi remplace chez la femme le doute, qui donne naissance à la science, par l'amour, qui donne naissance à la foi.

C'est parce que la femme croit en elle-même, parce qu'elle croit à son inspiration, qu'elle a foi dans l'amour, foi dans les hommes, foi dans les idées, dans la justice, dans le triomphe de tous les idéaux pour lesquels elle se passionne, quelles que soient les raisons qui devraient l'en convaincre ou l'en éloigner. Sa persuasion est bien rarement basée sur la raison; c'est une conviction, c'est une foi.

La cuisine

Bien des jeunes femmes s'imaginent que la cuisine bon marché est synonyme de la cuisine vite faite. Aussitôt qu'on leur donne quelques recettes originales qui leur permettraient de ne pas cantonner éternellement leurs menus entre les bifteks et les côtelettes, elles vous déclarent, de la meilleure foi du monde, que leur budget ne leur permet pas pareilles fantaisies.

Quelle erreur!

En cuisine, science et patience sont soeurs de l'économie.

C'est ce que nous nous efforçons de vous démontrer, chères lectrices, dans ces petits articles culinaires.

Les menus que nous vous soumettons ne demandent que du temps et de la minutie. En en calculant le prix de revient, vous pourrez facilement constater qu'ils ne sont pas plus coûteux que ces repas improvisés en cinq minutes avec du bouillon chimique. une grillade, une boite de légumes en conserve et un pot de confitures achetés chez le marchand du village. Ils ont de plus, l'avantage d'être savoureux. Or, n'oubliez pas, amies lectrices, que si un mari se prend par les yeux, il se retient par l'estomac.

Si vous voulez conserver le bonheur au logis, cuisinez donc à vos époux, des repas qui ne leur fassent pas regretter la bonne soupe, les bons fricots et les bons gâteaux de la table à "maman".

(Extraits des Secrets de la Bonne Cuisine, par Soeur Sainte-Marie Edith).

Notre cuisine doit conserver sa bonne réputation; elle doit être réconfortante, stimulante et variée.

BOUILLONS

Les bouillons bruns sont généralement faits avec du boeuf qu'on fait partiellement revenir, tandis que les bouillons blancs sont faits seulement de veau ou de volaille.

Pourquoi le bouillon surit-il? Parce qu'on l'a laissé refroidir dans une marmite recouverte ou on l'a conservé dans un endroit trop chaud.

ASPIC AUX TOMATES

Prenez 1 c. à soupe de gélatine pour chaque chopine de liquide, une boîte de soupe aux tomates en conserve, autant d'eau que de soupe — sel et poivre au goût.

Façon de procéder: Mêlez la soupe et l'eau et amenez à ébullition; ajoutez la gélatine dissoute dans deux fois son volume d'eau, pendant 5 minutes et brassez jusqu'à ce que la gélatine soit complètement fondue. Assaisonnez et versez dans des moules. Cette gelée n'est pas transparante mais ces aspics sont excellents comme entrées.

OEUFS

Peut-on faire usage du jaune d'oeuf seul pour "paner"? — Non, le jaune seul est trop pauvre en albumine — Il faut faire usage de blanc d'oeuf seulement ou de l'oeuf entier. ....

Oeufs au sirop d'érable. Pour chaque personne, 2 oeufs et une livre de sirop d'érable.

Façon de procéder: Faites jeter un bouillon au sirop, ensuite laissez tomber les oeufs sans casser les jaunes. Retirez le poêlon du feu quand les blancs sont pris. C'est un dessert excellent pour les jeunes et les vieux.

Pour les enfants de choeur

O chers petits enfants de choeur,
Fleurs exquises des sanctuaires,
Nez ingénus, bouches en coeur
Formulant de doctes prières.

J'aime l'innocente splendeur
De vos prunelle élargies,
Si pleines de cette candeur
Qu'avive l'éclat des bougies....

J'aime vos surplis balancés
Dans la fraicheur de leurs dentelles
Et ces trébuchements forcés
Par l'ampleur de vos soutanelles.

J'aime vos groupements pieux
Aux parterres des cathédrales,
Quand vos timbres délicieux
Charment nos voûtes ogivales.

....

Ames d'enfants, vivants autels,
Où se complait l'Esprit du Père;
Anges porteurs des lourds missels
Soyez bénis.... dans ma prière!

Marie LEMIEUX

Le bonheur conjugal, cette chose fragile

Madame, je vous en prie, fermez vite la porte au malheur qui veut s'installer chez vous. Ce serait trop triste de continuer à vivre ainsi sans joies et sans plaisirs, en face de ces devoirs qui s'imposent et réclament tous ensemble! Pendant qu'il est temps encore, cherchez à réparer ces accrocs qui s'agrandissent autour de votre bonheur familial. Songez donc! quel souvenir vos enfants vont-ils garder de ce constant désaccord entre vous et votre mari! Et avec quels défauts vant-ils grandir, si vous ne nettoyez vite l'atmosphère de votre foyer de toute cette ambiance de plaintes et de reproches.

Votre tâche est énorme, je le comprends. Six enfants dont l'aîné n'a pas huit ans. Pas un plus raisonnable que l'autre! Avec cela, toute la série des travaux de cuisine, de couture, de lavage, de repassage et de reprisage. Et vous seule à la besogne. Vous avez raison de vous décourager, un peu surtout si votre mari ne vous aide jamais et qu'il n'apparait à la maison que pour gronder.

Ma chère amie, il aurait fallu l'entrainer avant aujourd'hui à vous donner un coup de main, le soir venu. Petit à petit, il aurait acquis l'habitude de vous soulager et il aurait mieux pesé le fardeau de vos obligations. Disons que vous avez manqué d'un peu de diplomatie. Mais le passé est le passé. Si, la semaine prochaine, au lieu de maugréer, il commence à s'absenter, le soir, et à vous laisser seule... Tandis que vous l'avez encore, songez à le retenir au moins. Pour cela, soyez plus attachante que grondeuse. Si vous voulez vous faire aimer, rendez-vous aimable. J'ai toujours spontanément condamné les femmes qui jettent un bébé dans les bras de leur mari en disant:—

"Tiens, soigne-le donc! C'est autant à toi qu'à moi, cet enfant-là!"

Les plaintes, les jérémiades et les rengaines sont toujours inutiles de même que les insinuations malveillantes et les "pointes" trop... pointues. Quand un homme a peiné toute la journée à son travail, qu'il a eu des obstacles à surmonter, des difficultés à résoudre et peut-être trente-six... "chiens à courir," il serait bien aise de trouver un peu de calme et de bon accueil en arrivant chez lui.

C'est entendu, il y a pour la femme bien des besognes domestiques pénibles et ennuyeuses. Quand on ne peut pas les choisir, qu'il faut les abattre une à une, sans les trier, on s'y met sans hésitation et vite, pour avoir fini au plustôt, surtout, simplifiez! Il y a toujours moyen. Le temps est heureusement fini où il fallait tenir les bébés comme des chapelles, tout encombrés de franfreluches inutiles. Pour les laisser s'amuser à leur goût, tout en ayant le plaisir de les voir un peu montrables, habillez-les de tissus fleuris ou ramagés qui paraissent toujours propres plus longtemps. Si vous savez exempter les fatigues d'un lavage par semaine, vous aurez déjà amélioré votre sort. Avancez d'une demi-heure ou d'une heure leur toilette de nuit, afin qu'ils soient nets à l'arrivée de leur papa; il ne résistera pas longtemps au plaisir de s'intéresser à eux, à la joie de les bercer et de les cajoler. Où sont-ils—voyons—les enfants qui ne savent pas le tour de se faire aimer? Mais si vous entamez la liste de leurs espiègleries comme si vous étiez en face d'un croque-mitaine qui veut des comptes et des bulletins, vous gâchez tout le plaisir qui ne demande qu'à naitre et à égayer votre maison.

Entrainez-vous à masquer vos soucis et vos fatigues. Et ce sera merveilleux pour tout le monde. Il faut que quelqu'un commence. Que ce soit vous!

Mde F. Gaudet-Smet

En songeant à la Survivance

N'OUBLIONS JAMAIS

Qu'un journal vit

PAR

1—Ses abonnements PAYANTS,
2—Ses annonces PAYANTES,
3—Ses impressions PAYANTES.

Et quand il s'agit d'un journal catholique indépendant de tout parti politique, il y a lieu d'ajouter un quatrième moyen de vie—les dons généreux qu'on veut bien lui faire de temps à autre. Que ce soit en Alberta, en Allemagne ou en Australie ces faits demeurent les mêmes.

Songeons-y toujours!

Pas de prêtre entre toi et moi!...



Feuilleton de la "Survivance"

PIERRE L'ERMITE

(suite)

CHAPITRE V

Il revint me voir le lendemain, à la messe. Je lui ai plu.... beaucoup plu.

Il est avocat, issu d'une famille de magistrats. Et sa famille s'est entendue tout de suite avec la mienne, tant et si bien que je suis restée pendant deux semaines l'arbitre suprême de la situation.

Puisque je suis destinée au mariage, j'ai pensé alors qu'il était de mon devoir d'examiner très sérieusement ce projet qui présente, affirme mon père, toutes les garanties possibles.

J'aurais même dit "oui" assez vite, si je n'avais été arrêtée par une préoccupation religieuse, ce qui ne t'étonnera pas.

J'ai tellement rêvé d'un mari qui s'agenouillerait avec moi à la sainte Table, non seulement à Pâques, mais aux grandes fêtes et aux jours de reconnaissance ou d'épreuve!

Ce jeune homme a été élevé dans un collège où il y avait des prêtres, et il accompagne ses parents à la messe le dimanche; mais je n'ai pas l'impression qu'il aille jusqu'aux pâques, et qui n'est pourtant qu'un minimum.

J'en ai parlé, à coeur ouvert, à mon vieux curé de Paris.

Tu le connais assez pour penser que ma préoccupation a été aussitôt la sienne. Et j'ai bien vu qu'il hésitait à me conseiller d'aller de l'avant sur un terrain qui ne lui paraissait pas absolument solide.

Alors, je l'ai poussé dans ses derniers retranchements, et sa conclusion m'a semblé être celle-ci: la terre n'a peut-être pas été labourée, mais l'essentiel est de savoir si elle est encore labourable?

Or, je crois que si ce jeune homme va déjà, chaque dimanche, à la messe avec ses parents, j'arriverai facilement à l'amener jusqu'aux pâques, si tant est qu'il ne les fasse pas.

Evidemment, je pourrais lui poser la question. Mais tu comprendras que, moi, je suis un peu gênée pour lui demander une telle précision, et d'un ordre si intime. Aussi, j'ai prié mon père de le confesser à ma place. Il aura plus d'autorité que moi, et le jeune homme sera plus à l'aise avec lui.

D'autre part, mes parents ne cessent de me répéter que, dans tout mariage. il faut faire des concessions.

Papa, surtout, que j'aime tant. mais qui appartient à une génération sceptique, n'attache à cette question qu'une importance relative. Il me dit avoir des amis qui pratiquent, mais qui entendent que ce soit entre Dieu et eux, et ne pas le crier sur les toits. Leurs femmes ne le savent même pas! Ce qui est bien un peu triste!

Vraiment, élevée comme j'ai été élevée. pieuse, et dans les oeuvres paroissiales comme je le suis, c'est surtout la concession religieuse que je ne voudrais pas faire.

Toi, qui me connais bien, tu pressens quelle a dû être mon incertitude pendant ces deux semaines.

Je voulais.... Et puis, je ne voulais plus!

Mais, bien vite, les événements m'ont débordée.

Plusieurs fois par jour, papa et maman me répétaient qu'ils me laissaient absolument libre. Seulement, ils ajoutaient que, plus belle occasion, je ne trouverai jamais.

Que veux-tu?.... Nul n'est bon juge dans sa propre cause.

Alors, j'ai laissé aller les choses. Et, un beau soir, je me suis trouvée au pied du mur.

Qui dira, pour certaines formidables décision, la puissance des impondérables!

Gilbert — il s'appèlle Gilbert Darcellain — avait tout le monde pour lui.

Moi, je n'avais aucun raison précise et suffisante d'être contre.

—Il t'aime déjà tellement, qu'il fera ses pâques plutôt deux fois qu'une! m'affirmait papa.

Alors, j'ai fermé les yeux, et j'ai dit: oui....

Vraiment. ce soir-là, j'ai fait un homme heureux. Si tu avais vu le visage irradié de celui qui est mon fiancé aujourd'hui!

Pour m'aimer, il m'aime. Il me semble même qu'on ne peut pas aimer davantage. Il m'a d'abord offert une bague, qui est une pure folie.... Il m'écrit tous les jours, et vient me voir à chaque soirée libre. Il est très occupé, ce qui, aux yeux de mon père, est la plus belle des notes.

Ma chambre est pleine de fleurs...., des plus belles fleurs.

Notre vieille maison, si calme, se sent toute rajeunie par les propos qu'elle entend, par les projets qu'on y fait, par le va-et-vien des gens et des choses.

Il n'y a que mon vieux Tom qui ne peut pas voir mon fiancé sans lui montrer tous ses crocs.

J'ai voulu raisonner Tom, mais rien à faire!

Tu connais maintenant la grande nouvelle.

De plus grande pour moi, il n'en existe pas.

Le mariage sera probablement pour la fin d'octobre.

C'est une impression bien complexe, je t'assure, que j'éprouve au moment où va se tourner la page de toute ma jeunesse. Jusqu'à présent, j'ai été si calme, si heureuse, entre mon père et ma mère.

Et maintenant toute ma vie va graviter toutour d'un homme que je ne connaissais pas hier, et qui, demain, sera mon Seigneur et Maître.

Etrange!.. Oh oui, bien étrange!

Mon curé m'a dit: "On date son bonheur ou son malheur du jour de son mariage."

Alors, je te demande une prière pour moi, afin que ce soit le bonheur.

Et crois, qu'au milieu de tous ces changements, j'éprouve plus que jamais le besoin de me jeter dans les bras de Dieu, et aussi dans les tiens.

Je reste ton amie bien affectueuse. Cette lettre en est la meilleure preuve.

Je t'embrasse de tout mon coeur.

Lucienne.

CHAPITRE VI

Une semaine après les fiançailles, Gilbert traversait la Seine, avec dans sa barque. suivant son habitude, les plus belles fleurs du jardin de ses parents. Il déjeuna à la Moineaudière, et, à la fin du repas, en allumant sa cigarette sur la terrasse égayée de pétunias et de géraniums, il s'écria joyeusement:

—Eh bien! ma petite Lucienne, quand nous marions-nous?

A cette question précise, à laquelle pourtant elle devait bien s'attendre, la jeune fille tressaille. Elle a, en ce moment, comme 'impression physique qu'on va l'arracher à ses parents, à tout son passé, à sa liberté.

Bien volontiers, elle s'attarderait à ce stade des fiançailles, qui, sans l'enlever à son cadre, lui apporte tout de même la grande poésie de l'amour.

Le mariage, c'est la séparation.... le départ pour tout l'inconnu de la vie!

En une seconde, Lucienne vit la chose en détail, comme jamais elle ne l'avait vue.

Les regards de chacun se fixaient sur elle.

Elle rougit...La tasse de café trembla dans sa main.

Ce fut son père qui, avec bonhomie, vint à son secours, sans même deviner l'aide précieuse qu'il lui apportait:

—Oh! mon cher Gilbert, pas de mariage avant la fin d'octobre! Je sais très bien que les amoureux sont toujours très pressés. Mais il n'y a pas que des amoureux sur la terre! Il y a vos parents et nous. La saison est idéale!.. Rien n'est royalement beau comme notre pays au début de l'automne. Et, en plus, je jouerais un mauvais tour à une foule d'amis, chasseurs, enragés, si je les forçais à revenir à Paris, et à endosser un habit avant le 20.... ou 25 octobre.

—Cher Monsieur, vous exagérez... Vous n'avez jamais aimé!

Oh! cela. mon cher Gilbert, c'est mon affaire. Ne vous aventurez pas.

La maman lance un ballon d'essai:

—Novembre vous paraitrait peut-être.... un peu trop lointain?

—Madame, vous n'y pensez pas! Novembre, le mois des morts!..

—C'est juste.

Alors, dit le jeune homme, faisons chacun la moitié du chemin. Ma mère s'appelle Thérèse. Sa fête est le 15 octobre.... Si nous fixions cette date? Qu'en pensez-vous, Lucienne?

—Cela me semble très bien, répond la jeune fille en joignant les mains. J'ai précisément une dévotion toute spéciale pour la petite Thérèse de l'Enfant-Jésus. Nous mettrons notre mariage sous sa protection. Ce serait parfait. Seulement....

—Seulement..? répète Gilbert.

—Je connais ma paroisse. Et je sais qu'en octobre, il y a beaucoup de mariages à Saint-François de Sales...., mariages dont les dates sont retenues parfois depuis l'été, même avant les vacances.

—Mais, ma petite Lucienne, il n'y a pas qu'une paroisse à Paris. Si on ne peut pas nous marier à Saint-François de Sales, nous irons ailleurs! Ici, par exemple? C'est si simple! Ce serait même gentil, pittoresque. campagnard, de nous marier au village. La Moineaudière est grande.

—Cela, Gilbert, jamais!

—Et pourquoi?

—Parce que ce serait, en un jour solennel, faire une infidélité à ma paroisse.... une infidélité à tous ceux qui m'ont élevée, et grâce auxquels je suis ce que je suis....

Gilbert sourit, d'un sourire qui lui était spécial:

—Mais Morteau aussi est votre paroisse?

—Aucune comparaison!

—Et pourquoi?

—Morteau, c'est le repos, la détente.... Paris, c'est la vie, le travail, l'apostolat, Je vous le répète: tout ce qu'il y a de bon en moi, je le dois à ma famille et à ma paroisse parisienne.

—C'est le grand amour.

—Oui, Gilbert. C'est le grand amour. Aussi, je crois qu'il sera bon de retenir la date le plus tôt possible, si nous voulons être sûrs de l'avoir.

—Alors, Lucienne, vous qui êtes si bien avec votre paroisse, écrivez donc, aujourd'hui même, pour demander qu'on nous réserve le 15 octobre.

—J'écrirai ce soir....

—Et nous irons porter la lettre ensemble, avec la petite barque.

—C'est entendu, mais il faudra plus qu'une lettre.

—Et quoi donc, Seigneur?

(A suivre)

La Survivance
L'ORGANE OFFICIELLE DE L'ASSOCIATION FRANCAISE DE L'ALBERTA.
Directeur:........R. P. G. Forcade, o.m.i.
Administrateur: Comm. J.-E.Morrier.
Rédacteur:................Maurice Lavallée.
On est prié d'envoyer toute correspondance à 10010—109e rue en mentionnant sur l'enveloppe le service, (Administration ou Rédaction) auquel on veut s'adresser.

La Survivance

DIEU ET PATRIE

La Survivance
Inprimée par
L'IMPRIMERIE "LA SURVIVANCE" PRINTING LTD.
10010 - 109e rue, Edmonton, Alta.
Téléphone 24702

ABONNEMENTS:
Canada, un an.. ....$2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

Vol. VI. EDMONTON, ALBERTA, LE 20 JUIN 1934

Les dons au concours de français

Depuis plusieurs semaines, nous publions la liste des noms des personnes qui ont contribué aux fonds du concours de français de l'A.C.F.A.

Nous leur exprimons ici toute notre reconnaissance pour les dons qu'elles nous ont fait parvenir et nous les en remercions au nom de toute la jeunesse étudiante franco-albertaine.

Comme nos lecteurs l'ont sans doute remarqué la majorité de nos donateurs se recrute parmi nos frères de la province de Québec.

Nous voudrions que nos compatriotes s'avèrent un peu plus généreux.

Quelques-uns d'entre eux ont accompli leur devoir de patriotes, soucieux de contribuer, quand ce ne serait que modestement, aux fonds du concours. Nous les remercions d'avoir posé un geste qui les honore et nous souhaitons qu'ils trouvent beaucoup d'imitateurs.

Il ne faut pas laisser aux mêmes personnes le soin de toujours fournir leur appui moral et financier à une oeuvre comme celle des Concours de français de l'A.C.F.A.

Nous lançons donc un appel spécial à tous ceux qui comprennent l'importance et la nécessité du concours de français et leur demandons une contribution, si modeste soit-elle. Qu'on n'oublie pas que "les petits ruisseaux font les grandes rivières."

On est prié d'adresser ses dons à l'adresse suivante: **Concours de français, 10010-109ème rue, Edmonton, Alta.**

Nous voulons croire que notre appel sera entendu et qu'on y répondra promptement.

Le secrétaire du Comité du Concours

Sommes-nous une nation ?

M. Albert Lévesque, le jeune éditeur bien connu, vient de publier son premier ouvrage, "La nation canadienne-française." M. Lévesque, qui s'est rapidement acquis une réputation enviable dans notre monde littéraire, tant par l'oeuvre d'éditions qu'il poursuit activement que par ses nombreuses contributions personnelles à la littérature, articles de revue, conférences, et ses études annuelles publiées dans **l'Almanach de la Langue** Française, ajoute à son crédit un ouvrage digne de sa formation et de ses efforts.

La nation canadienne-française est une précieuse documentation synthétique destinée à la jeunesse, aux éducateurs de toute catégorie. L'auteur a cherché à combler une lacune de notre vie scolaire: la formation civique des jeunes par la vulgarisation des problèmes de la vie politique et nationale, de notre pays. Après avoir déterminé la situation géographique, numérique, politique et économique du peuple canadien-français dans l'immense pays qu'est le nôtre, M. Lévesque répond aux trois questions suivantes qui divisent son ouvrage: "Le peuple canadien-français constitue-t-il une nation distincte au Canada? "Cette nation a-t-elle des droits naturels, historiques, juridiques et politiques, et quels sont-ils? "Cette nation a-t-elle des devoirs particuliers à satisfaire comme entité distincte dans le grand tout canadien et quels sont-ils?"

Cette démonstration bien établie, l'auteur annonce un second volume intitulé "Nos devoirs nationaux," où il cherchera à préciser les devoirs de chacune de nos classes sociales vis-à-vis la nation et il conclut en invitant la jeunesse laïque à faire de plus en plus de **l'Action politique**, prétendant que c'est de la vie politique réhabilitée, dans sa vraie mission, c.à.d. servir avant tout les intérêts collectifs de la communauté nationale, que nous viendra désormais le salut de la nation canadienne-française.

Le volume de M. Lévesque est à répandre dans toutes nos écoles, et dans tous nos foyers. On ne saurait trop méditer, discuter et assimiler les problèmes nombreux qu'il condense en quelques pages (164 pages) pour le bénéfice de ses compatriotes. L'ouvrage ne se vend que $0.75 franco l'unité, chez l'Editeur, 1735, rue St-Denis, Montréal, et chez M. J.-W. Pigeon, avenue Jasper, Edmonton.

Inferiority complex

Le commerce canadien-français a subi deux crises: celle de la centralisation, des amalgamations, au moment de la prétendue prospérité, et celle de la dépression, depuis 1929. Bon nombre de négociants sont restés sur le carreau. Dans telle et telle ligne, une seule maison importante survit à Montréal.

C'est le directeur de l'une d'elles qui me soulignait les désavantages de cette unicité.

—Le client qui ne trouve pas satisfaction chez nous va ailleurs: ailleurs c'est l'étranger. De plus, nos compatriotes ont une manie bien inexplicable: la généralisation. Qu'une maison canadienne-française commette une erreur, qu'un seul employé de cette maison se trompe ou manque d'égard à un client, neuf fois sur dix, le-dit client maugréera: "Voilà ce que l'on gagne à vouloir encourager les siens. Il maugrée ou il écrit, quand il ne monte pas sur les toits pour le crier. Or, est-ce juste? Un commis vous manque d'égard parce qu'il est mal élevé; ce n'est pas parce qu'il est canadien-français, mais parce que son organisation est fautive. Mais si elle ne se trompe que quelquefois, pourquoi dire que c'est parce qu'elle est canadienne-française? Pour parler de la sorte, il faut avoir la volonté arrêtée de dénigrer les siens ou une ignorance souveraine de ce qui se passe dans le commerce. Moi je suis marchand, je suis gros acheteur. Je m'adresse de préférence aux miens; mais dans bien des lignes, hélas! il est désormais impossible, en effet de notre dénigrement meurtrier!— de se procurer ce que l'on veut chez des Canadiens-français. Or, quelle est mon expérience avec Américains, Anglais et Juifs?. Les erreurs sont aussi fréquentes chez eux que chez nous. Je dirai même qu'elles sont plus fréquentes, car leurs organisations sont généralement plus considérables et plus une organisation est vaste, plus elle est sujette à fauter.

"Cela saute aux yeux. Plus, en effet, vous vous éloignez de l'oeil du maître et plus la surveillance se relâche: et où est le maître dans les grands trusts? Il n'y en a pratiquement pas. Et voilà pourquoi le coulage et les impairs y abondent quand on veut les voir. Parlez-moi aussi de la morgue des grandes compagnies américaines capitalisées à des centaines de millions. Chez celles-là la règle est bien simple: on n'admet pas d'erreur. En pratique, c'est souvent cela parce que le client se lasse en réclamations inutiles, s'enfarge dans un monceau de red tape et finit par renoncer à faire valoir ses droits. Les services fédéraux ne sont pas, en général, dirigés par des Canadiens-français. Y a-t-il endroit au monde où les erreurs soient plus fréquentes, les décisions plus arbitraires et plus cocasses? On ne songe pas pourtant à dire, à cause de cela, que les Anglais n'ont pas le sens des affaires. Ce qui nous fait généraliser, dès que l'on relève une erreur dans une maison canadienne-française, et pester contre toutes les maisons canadiennes-françaises, c'est cet **inferiority complex**, dont parlent si souvent les Anglais, cette méfiance de soi-même, cette humilité à l'envers, ce snobisme hyperdéveloppé qui fait que rien de ce qui vient des siens n'est bien et que tout ce qui se fait chez les autres est parfait."

Et mon interlocuteur, qui est un homme d'esprit, conclut:

"Quand je discerne chez le client un snob avéré, je lui conte ce petit trait, un peu vulgaire, mais symbolique: Un regrattier de la rue Craig vendait à un client un paletot. Ce paletot était resté exposé longtemps dehors et avait subi les injures du mauvais temps et aussi celle des cabots qui ont, vous le savez, la manie de lever la patte. Le client reniflait. Mais prompt comme l'éclair, le marchand au nez crochu le prévient:"It's not the coat that stinks," lui dit-il, en frappant du doigt contre sa poitrine, "it's me" (Ce qui peut se traduire: Ce n'est pas le paletot qui sent mauvais, c'est moi!") Et je tire cette conclusion: "Mon intention ferme est de vous donner pleine satisfaction. Ce n'est pas toujours facile en affaires, car le client est parfois fantasque, et il a toujours raison, bien qu'il ait quelquefois des raisons que la raison ne connait pas. Si vous ne trouvez pas satisfaction chez nous, de grâce dites-vous bien que ce n'est pas le commerce canadien-français, en général, qui snt mauvais, mais que c'est lui."

Paul Anger—Le Devoir

Où règne la justice, les armes sont inutiles.

AMYOT.

* * *

Il ne se perd pas plus une vertu dans le monde qu'il ne se perd un astre dans le ciel.

LACORDAIRE.

* * *

Aimons cette vie cachée où Jésus s'est enveloppé avec Joseph. Qu'importe que les hommes nous voient? Celui-là est follement ambitieux à qui les yeux de Dieu ne suffisent pas, et c'est lui faire trop d'injure que de ne se contenter pas de l'avoir pour spectateur.

BOSSUET.

* * *

Le repos du dimanche laisse une traînée lumineuse qui éclaire le travail des six jours.

Ernest Hello.

Bribes d'histoire locale

par

Philippe d'Armor

MISSION DU LAC SAINTE-ANNE

CHAPITRE TREIZIEME

VERS L'ABANDON

d'octobre 1868 à octobre 1886

(Suite)

Ainsi l'année 1870 s'achevait dans la tristesse.

Notons que les deux élèves en théologie du P. Fourmond ont achevé leur préparation au sacerdoce: le P. Doucet a été ordonné prêtre le 9 octobre 1870, et le P. Blanchet va l'être le 6 janvier 1871.

1871

La chronique du P. Fourmond va nous donner les principaux évènements concernant l'année 1871.

Après avoir achevé l'hiver dans la solitude, le P. Fourmond fut chargé d'accompagner les métis durant leur chasse de printemps. Cette première chasse de l'année fut des plus heureuses. Les métis revinrent chargés de provisions, et leur missionnaire heureux d'avoir pu baptiser une vingtaine de petits sauvages.

Sarcis.

Cette indication donne à penser que les métis étaient allés fort loin dans la prairie, et s'étaient trouvés en rapports avec les tribus du sud. C'est en effet ce qui avait eu lieu.

"Cette année, écrit le P. Fourmond, est remarquable par le rétablissement de la paix entre les Cris et les Pieds-Noirs. Les sauvages de prairie savent mettre à profit cette heureuse circonstance pour se visiter et se donner des festins depuis un bout de la prairie jusqu'à l'autre. Pendant ce temps, ils sont évangélisés par le R. P. Lacombe et le Frère Scollen, accompagnés du R. P. Doucet."

Ce fut encore le P. Fourmond qui accompagna les métis à la chasse d'été. Cette fois, le Frère Scollen, par décision du Conseil Vicarial, tenu le 29 mars, l'accompagnait et étudiait sous sa direction, pour se préparer à la prêtrise. Durant ce temps, le P. Bourgine remplaçait de nouveau le P. Fourmond au Lac Ste-Anne. Cette seconde chasse, note le missionnaire, ne fut pas aussi heureuse que la première: les chasseurs ne revinrent qu'à moitié chargés.

Un grand évènement de l'an 1871, fut "l'établissement de la loi" à St-Albert et au lac Ste-Anne, et en général dans toute la contrée. "Dans **la première place**, écrit le P. Fourmond, M. Christie, bourgeois du Fort, et Abraham Saloix sont nommés magistrats; et dans la dernière, Xavier Plante, père. Tout le monde paraît enchanté de cette révolution politique toute pacifique. **Les métis** font aussi leur réserve de terre ici, au lac Ste-Anne. Elle comprend les terrains compris entre le lac Latrape. **Tasosu Sakahigan**, la petite rivière du même nom, au nord; la rivière Pembina, **Nipiminan Sipiy**, la petite rivière du masquais (sic), **Maskek Sipiy**, à l'ouest; la rivière du Pas, **Kisiskatchewan,** au midi; la ligne des métis de St-Albert, à l'est."

Ces mots nous apprennent qu'une importante transformation est en train de se faire dans le pays, à la suite des graves évènements qui ont eu lieu à la Rivière-Rouge, en 1869-1870. Désormais tout ce que nous appelons aujourd'hui l'Ouest et le Nord-Ouest canadien n'est plus sous le gouvernement de la Cie de la Baie d'Hudson, mais du Canada. Les immenses territoires de l'Ouest et du Nord-Ouest ont été achetés à la célèbre Compagnie pour la jolie somme de 300,000 livres sterling; ils ont un gouverneur général, résidant à Winnipeg, qui commence à devenir une ville distincte de St-Boniface; bientôt, en 1873, les territoires plus éloignés du centre, à l'ouest et au nord du Manitoba, vont avoir leur lieutenant-gouverneur, résident aussi à Winnipeg, mais qui s'établira en 1876, à Battleford. Les métis de la Rivière-Rouge s'éloignent en grand nombre devant le flot des colons blancs et se fixent sur les bords de la Rivière des Gros Ventres, ou branche sud de la Siskatchewan. Un corps de troupes arrive à Winnipeg pour protéger les colons contre les Indiens; en 1873, il sera remplacé par un corps de gendarmerie connu sous le nom de police à cheval, ou **Royal mounted police,** lequel arrivera dans l'extrême-ouest, actuel Alberta, dès 1874. Peu à peu les Indiens eux-mêmes se feront au nouvel ordre de choses, et l'accepteront par des traités avec le Gouvernement, traités par lesquels le Gouvernement leur assurera des territoires inviolables, connus sous le nom de **réserves**, et **y** ajoutera des pensions en argent, que l'on peut considérer comme une rente pour l'immense pays qui leur appartenait primitivement et qu'ils ont cédé aux nouveaux maitres....... Mais n'anticipons pas trop: il n'est pas encore question de cela aux environs d'Edmonton, en 1871.

Revenons à la Mission de Ste-Anne. Un autre fait nous la montre en progrès après le recul qu'a été le départ des Soeurs Grises pour l'éducation des enfants. Une nouvelle école vient d'y être ouverte par une personne toute dévouée à l'oeuvre des Missions. "Christine Lacombe, soeur du R. P. Lacombe. Cette pieuse institutrice, écrit le P. Fourmond, dans sa chronique, montre un zèle à toute épreuve pour enseigner ces pauvres petits métis à la tête si dure". C'est au mois d'octobre, semble-t-il, qu'elle ouvrit son école.

Le P. Fourmond note encore qu'on lui a donné un Frère pour s'occuper du temporel: c'est le Fr. Gérente.

Enfin la Mission s'est enrichie d'un petit pensionnaire auquel on adonné le nom d'Antoine Sébaux. C'est un petit orphelin que le P. Fourmond a ramené de la prairie, un enfant d'une intelligence extraordinaire, du moins pour le temps et pour le pays. Il avait été providentiellement trouvé par un sauvage Cris, près du lac d'Orignal, **Monswa Sasahigan**, où tous les siens, père, mère, frères et soeurs, étaient morts de la picote et avaient été dévorés par des chiens affamés.

Quant aux Assiniboines, que la crainte de la maladie avait éloignés l'année précédente, ils reviennent traiter comme de coutume aux magasins de la Cie de la Baie d'Hudson. Ils ont toutes les peines du monde à vivre dans le bois.

Il est un évènement dont ne parle pas la chronique du P. Fourmond, mais que nous ne pouvons omettre de signaler. C'est la création du diocèse de St-Albert, dans lequel, selon un mémoire de NN. SS. Taché et Grandin, travaillaient "quinze missionnaires, dont un Canadien (le P. Lacombe) et quatorze Français, tous Oblats". L'acte du Souverain Pontife qui divisait le diocèse de St-Boniface en lui prenant la partie ouest et nord dont le nouveau diocèse était formé élevait en même temps le siège de St-Boniface à la dignité d'archevêque, et formait une Province ecclésiastique dont les suffragants étaient: l'évêque de St-Albert, Mgr Grandin; le vicaire apostolique d'Athabaska-Mackenzie, Mgr Faraud, et le vicaire apostolique de la Colombie Britannique, Mgr d'Herbomez, tous Oblats.

1872

En prévision de l'arrivée de colons de langue anglaise dans le pays, les Pères de St-Albert, et Mgr Grandin en tête, se mettent avec ardeur à l'étude de l'anglais, sous la direction du Frère Scollen, qui leur donne des leçons, tout en étudiant lui-même la philosophie sous la direction du P. Leduc.

Par suite, le P. Fourmond n'a pas d'élève pendant l'hiver 1871-1872. Le Fr. Scollen lui sera rendu en avril, après avoir reçu la tonsure et les ordres mineurs, et il étudiera près de lui la théologie.

Vers la fin de l'été, la Mission du Lac Ste-Anne s'enrichit d'un moulin à farine, installé sur le ruisseau qui passe devant la maison. La grande difficulté de cette entreprise était de se procurer des meubles. Le malheur de St-Albert fit alors le bonheur de Ste-Anne. Le moulin de St-Albert, en effet, ne fonctionnait plus, parce qu'une crue des eaux en avait emporté la chaussée. Le P. Fourmond demanda aussitôt 170 minots d'orge. Ce succès décida le P. Leduc, procureur des Missions, à perfectionner l'installation toute provisoire essayée par le P. Fourmond, et bientôt la Mission de St-Albert elle-même en profita.

(à suivre)

Debout les morts

Une lettre de M. Armand Lavergne

Comme les lecteurs du "Devoir" ont été à même de le constater, dans le courrier parlementaire de M. Emile Benoit et l'article si important de M. Omer Héroux, des vendredi et samedi derniers,—le statut du bilinguisme à Ottawa est en train de subir un nouvel avatar qui tend à l'accentuer de plus en plus vers la dictrine intégrale de **la réserve québécoise.**

La semaine dernière c'était le député de Régina, M. Turnbull qui, devant la commission d'enquête sur la radio, crachait ouvertement son mépris du français, qu'il était assez bon tout de même de bien vouloir tolérer dans Québec, mais Québec seulement. Le député de Dorchester, M. Onésime Gagnon, a profité de l'occasion pour remettre un peu à sa place,—oh! sans violence—cet énergumène doublé d'un ignorant.

Il me semble que l'occasion aurait été bonne de lui rappeler que la propre province qu'il habite a été découverte et ouverte à la civilisation par des gens de langue française cent cinquante ans avant qu'il fût question, dans la prairie de l'ouest, de Turnbull quelconques ou d'autres **taureaux** de la même espèce. Le moment eût été propice, il me semble, pour lui rappeler qu'à part le pacte de 1867, un statut avait été passé, lors de la création des territoires du Nord-Ouest, par le parlement fédéral,—lequel n'a jamais été rappelé,—donnant aux deux langues absolument la même constitution que celle qui les régit dans la province de Québec. Et nier les droits du français dans l'Ouest serait l'équivalent de nier ceux de la langue anglaise dans la province de Québec. Peut-être eût-il été opportun aussi de remettre en mémoire à ce personnage, (qui, malheureusement, est un des députés qui ont le plus de talent du côté des conservateurs anglais), que lors de la cession des domaines de la Compagnie de la Baie d'Hudson au Canada, après la reconnaissance du gouvernement provisoire de Louis Riel, en 1870, des promesses solennelles et sacrées furent faites au nom de la reine Victoria à Mgr Taché, garantissant aux Métis leurs droits tant au point de vue langue que propriété, promesses ,violées naturellement comme le furent tant d'autres, mais qui n'en restent pas moins gravées en toutes lettres dans l'histoire de notre pays et dont a non-exécution par nos ultra-loyalistes impose un démenti sanglant à la parole auguste de notre ancienne Souveraine. Il eût été à propos encore de redire à cet individu, quand le fait d'ouïr du français l'empêche de dormir en paix et sécurité, qu'il n'entendrait que de l'"américain", et ce sous le drapeau étoilé, si ce n'eût été de ce Louis Riel, dont le loyalisme fut récompensé par l'échafaud, qui, par ses actes, et ses actes seuls, conserva ce pays à la couronne britannique. Ainsi le reconnut publiquement le gouvernement du temps, à la revue des Métis passée à Fort Garry, après l'échec énergique de ces mêmes Métis devant l'invasion fénienne. Mais, d'un autre côté, il ne s'en souvient pas aujourd'hui et même, s'en souvenant, pourquoi s'en soucierait-il? Parole de reine: **"scrap of paper!"**

Comme nul ne l'ignore, la Chambre fédérale discute actuellement le projet de loi pourvoyant à la création d'une banque centrale. Le député de Québec-Est, M. Ernest Lapointe, le deuxième personnage en importance du parti libéral, à proposé d'ajouter à la loi un dispositif qui empêcherait toute équivoque et établirait nettement et clairement l'obligation pour cette banque,—qui a seule le droit d'émettre du papier-monnaie,—de la faire dans les deux langues officielles du pays. Après soixante-quinze ans de confédération, on serait porté à croire qu'un texe aussi juste, aussi nécessaire à la vie même de notre confédération, aurait dû être voté unanimement et sans discussion. Aussi ne puis-je cacher ma surprise devant l'acte assez étrange et, pour dire le mot, révélateur de l'état d'esprit du ministre des finances, l'hon. M. Rhodes. En effet, celui-ci propose un amendement au texte de M. Lapointe, savoir: qu'au lieu de billets bilingues, la banque aurait le droit d'émettre son papier-monnaie soit en anglais, soit en français.

Analysons d'abord brièvement les résultats de la mise à effet d'un pareil texte de loi au simple point de vue pratique. Il y aurait donc des billets anglais uniquement, et des billets français uniquement.

Qu'en résulterait-il? Il peut arriver d'abord ceci:

1o Il n'y aura que des billets anglais. C'est ce qui paraît le plus probable. D'où injustice flagrante pour un tiers des contribuables de ce pays et violation flagrante de l'article 133 de l'acte fédératif.

2o Que des billets français exclusivement. Cela n'est pas du tout probable, et l'injustice que cela causerait à la majorité de ce pays, les Canadiens anglophones, ne me paraît pas terriblement à redouter.

3o Ou des billets en proportion respective seront émis tantôt en anglais, tantôt en français. Il en résultera nécessairement des heurts, des froissements, un malaise ou un galimatias financier comme peuvent seuls en créer des gens à qui la haine ou la peur du français ont complètement bouleversé la matière grise qui réside ordinairement sous la calotte cranienne des êtres humains. Il peut même arriver qu'un Turnbull refuse ce genre de papier-monnaie, (ceci est tout de même assez peu probable, car si l'argent a une langue, il n'a pas d'odeur). Puis l'ayant reçu et empoché, que tous les messieurs trempés dans ce même moule, "à la Turnbull", se mettent à écrire au ministre des finances pour exiger du papier-monnaie anglais en échange de leur papier français. Ce qui aurait pour effet de perturber les finances de la nation et, Dieu sait pourtant si elles ont d'autres chats à fouetter par le temps qui court. Je me suis laissé dire que nos ministres français, ou du moins certains d'entre eux, se sont déjà pris d'enthousiasme pour le truc de M. Rhodes. Cela n'est pas fait pour vous surprendre, ni me surprendre non plus, mais là où la chose devient plus grave c'est qu'on me laisse entendre également que le député de Québec-Est serait disposé lui-même à se rallier à ce texte biscornu. Je veux que l'on sache tout de suite que **quant à moi, je ne l'accepte pas** et je suis porté à croire que mon vaillant collègue et voisin, M. Oscar Baulanger, député de Bellechasse, ne l'accepte pas non plus.

La chose, en effet, devient ridicule. Sommes-nous dans ce pays, oui ou non, comme le disait Sir John-A. Macdonald, sur un pied d'égalité? Ou simplement, dans ce pacte de la Confédération, sommes-nous des gens uniquement tolérés, une espèce de **quality niggers qui,** une fois sortis de Québec, tombent bien dans la catégorie de citoyens canadiens, sur un pied d'égalité certes, mais à condition de ne pas nous servir du français, des espèces de **"je ne suis pas prisonnier mais"** comme le feu duc de Reichstadt en Autriche.

En un mot la Confédération canadienne est-elle oui ou non une confédération bilingue? Et où commence le bilinguisme et où finit-il? Si ce bilinguisme, comme on a l'air de vouloir nous le faire croire, consiste à parquer les droits du français dans la seule province de Québec, comme on parque les malheureux aborigènes de ce pays dans les réserves des sauvages, qu'on le dise et cela clairement et tout de suite.

Pour ma part, et j'en sais quelques-uns comme moi, je suis d'opinion que si c'est là la pensée de nos gouvernants et de la majorité du pays, la Confédération canadienne a vécu

(Suite page 7)

Chronique de l'A.C.F.A.

Ce soir aura lieu la dernière assemblée des membres de l'exécutif avant le Congrès. Les derniers préparatifs seront terminés et d'après les rapports reçus de différents milieux, il y aura une délégation plus nombreuses que l'an dernier. Ceci est très encourageant car nous aurons des questions importantes à discuter encore cette année et nous sentons que les membres s'intéressent à ce qui se passe à l'Association.

* * *

Le Comité régional de Saint-Paul s'est réuni le 10 juin et le rapport qui nous fut envoyé montre qu'il s'est fait de la bonne besogne. Nos félicitations.

* * *

Plusieurs cercles ont fait des quêtes en faveur du Concours de français et nous les félicitons de leur initiative. Ceci d'ailleurs, fut décidé lors du Congrès régional tenu à Bonnyville le 10 mai dernier. Nous constatons que les franco-albertains contribuent plus généreusement au Concours cette année, C'est logique, car après tout nos Concours aident nos enfants et il n'est que raisonnable de recevoir du support des parents.

* * *

Les demandes de renseignements pour les Cours de pédagogie continuent de nous arriver. Plusieurs institutrices se proposent de les suivre et nous croyons être à peu près certain qu'il y aura environ cinquante personnes qui suivront ces cours. Nous comprenons que beaucoup d'institutrices ne sont pas riches et qu'elles doivent attendre de recevoir des fonds des commissions scolaires. Une chose cependant est à remarquer, c'est qu'il y a beaucoup de bonne volonté et nous avons même des institutrices de langue anglaise qui suivront ces Cours. A ceux et celles qui ne sont pas encore enrôlés, nous demanderions de bien vouloir nous envoyer un mot à l'avance afin de faire les préparatifs pour accomoder ceux et celles qui seront présents.

* * *

Nous accusons réception de la somme de trois dollars du cercle de Picardville et de $60.-10 du cercle de Bonnyville. Merci!

Aurons-nous un cercle qui atteindra son objectif avant le Congrès? Plusieurs sont très près, mais il en manque encore un peu.

* * *

Nous envoyons cette semaine un paquet de programmes du Congrès à chaque cercle. Ces paquets sont adressés au secrétaire du cercle et nous demanderions aux officiers de voir à ce qu'ils soient distribués DIMANCHE PROCHAIN, le 24 juin à la porte de chaque église. Nous faisons parvenir ces programmes à la demande de plusieurs cercles, une semaine avant le Congrès afin de permettre aux membres et aux amis de l'A.C.F.A. d'étudier les questions qui seront présentées pour être discutée et nous comptons sur la bonne volonté des officiers pour faire un petit effort avant le Congrès afin de renseigner tous nos compatriotes. L'an dernier, presque tous les secrétaires se firent un devoir de les distribuer en temps, mais deux ou trois exceptions attendirent que le Congrès fut passé et alors tout l'intérêt avait disparu. Nous vous demandons ce petit service et nous savons que nous pouvons compter sur la bonne volonté des officiers de chaque cercle, cette année.

Léo Belhumeur, Sec.-gén.

CHAUVIN

Les Canadiens français de Chauvin ont décidé sous la présidence de leur curé, de célébrer le 27 de ce mois, leur fête patronale.

Le travail de préparation est commencé depuis 3 semaines. La présence de nos compatriotes qui auront la faculté de venir nous visiter en cette occasion sera honorablement et cordialement appréciée. Invitation à tous nos compatriotes.

—Corr.

TROCHU

Dimanche soir les membres de l'Association Canadienne française du cercle de Trochu ont été agréablement surpris d'avoir la visite de M. le Curé Beauregard de la paroisse de la Ste-Famille de Calgary, de M. le Dr et Mme Beauchemin, de Mme Spence et de plusieurs autres membres du cercle de Calgary.

Il est à croire que le cercle de Trochu était bien malade pour qu'un prêtre et un docteur viennent à son secours. Mais ce n'était pas bien grave, juste une maladie de langueur surtout pour les officiers du cercle. Aussi par leur bons conseils sur le devoir moral et social qu'a toute personne de langue française de s'aider et de soutenir la cause canadienne française dans l'Alberta, M. le curé Beauregard et M. le Dr Beauchemin sont vite arrivés à rendre la vigueur aux membres languissants du cercle de Trochu et M. le curé n'a pu que pardonner aux officiers repentants de leur faiblesse et de leur inactivité.

La preuve du succès de cette réunion est que nous avons pu recruter quinze membres de plus.

Dimanche prochain jour de la fête de St-Jean-Baptiste, plusieurs membres du cercle de Trochu se proposent de répondre à l'invitation du cercle de Calgary pour se rendre à la messe de 10 heures à l'église de la Ste-Famille et au pique-nique qui suivra.

Nous avons été douloureusement surpris d'apprendre la mort du R. P. Voisin qui avait souvent passé par ici alors que Trochu n'était qu'une colonie de français et qui avait laissé parmi eux le meilleur souvenir. Nous prions M. le Supérieur et les prêtres de Ste Marie de vouloir croire en nos sincères condoléances.

La prochaine réunion du cercle de Trochu aura lieu probablement à Breda, le 5e dimanche de juillet, pour permettre aux nombreux membres canadiens français d'assister tous à la réunion. En tous cas les membres seront avertis de la date et de l'heure exacte.

M. Georges Fortier est revenu de l'Université d'Edmonton et Mlle Marguerite Fortier de Vegreville pour passer leurs vacances avec leurs parents.

Les récoltes sont belles autour de Trochu mais si l'on pouvait avoir encore de la pluie, elle serait la bienvenue.

STE-LINA

Dimanche le 17 nous avions notre pique-nique annuel. Malgré des chemins peu engageants plusieurs visiteurs des paroisses environnantes en particulier de St-Vincent, Mallaig et Thérien furent des nôtres pour la journée.

Après la grand'messe un banquet préparé par les dames avec Louis Dallaire comme chef de cuisine et M. Magnan comme marmiton sut satisfaire les palais les plus délicats. Dans l'après-midi deux parties de balle entre Mallaig, Ste-Lina et Mallaig, St-Vincent donnèrent raison aux invincibles de Mallaig.

Pour accommoder la foule le "p'tit char de Ste-Lina" actionné par des boeufs, circulait entre le village et le terrain d'amusements sous l'habile direction du mécanicien Edgar Jodoin et du conducteur Jos Demers. (Nous n'avons pas encore adopté le "one man car" comme à Montréal).

Après le souper les jeunes vinrent se mesurer dans des joutes sous la surveillance de H. Surette. A 8.30 h. p.m., tous envahirent la salle pour la séance. Le programme débuta par un solo de violon exécuté par John Rivard. Ensuite une pièce anglaise donnée par les enfants de l'école sous la direction de l'institutrice Mlle Doris Hynes fut vivement applaudie.

Une autre saynète anglaise fit voir ce que peut être la modestie féminine. Les rôles remplis par Mlle Annette Mageau, MM. Paul Mahé et Arthur Mageau furent très bien rendus.

Et enfin le clou de la soirée fut une comédie française où nos artistes se surpassèrent. L'anglais tel qu'on le parle n'était vraiment pas celui que parlait Lionel Mageau. Les autres acteurs étaient Mme Henri Mageau de Mallaig, MM. H. Surette, E Dechaine, W. Magneau, A. Magneau, L. Charbonneau et J. Bellerive. Deux chants par Mesdemoiselles M. Daoust et J. Jodoin furent aussi applaudis.

Tous se séparèrent contents de leur journée. Encore une fois merci aux amis de nous avoir rendu visite.

—Corr.

LEGAL

M. et Mme Médard Léger ainsi que leur gendre et fille, M. et Mme Edourd Demers étaient de passage à Fabyan et Wainwringt, en visite chez leur fille, Mme Mathias Lecompte. Ils ont visité le parc des bisons et furent enchantés de leur voyage. Ils sont revenus par Vermillion.

La St-Jean-Baptiste a St-Paul

DIMANCHE LE 24 JUIN

Messe, banquet, tournoi de balle-au-camp, jeux, courses, etc.

LE SOIR, SEANCE DONNEE PAR LES ANCIENS DU COLLEGE EDMONTON

BIENVENUE A TOUT LE MONDE

SAINT-PAUL

Décès:

C'est avec regret que nous devons faire part de la mort de Madame Joseph Carrier, (née Emma Lurmel) survenue lundi, le 11 courant, après une maladie assez longue et soufferte avec une grande résignation. Pour la regretter, elle laisse son époux, M. J. Carrier, trois filles: Marie Rose, Yvette et Claire; trois fils: Joseph, Léon et David; un frère: M. L. Lurmel, et plusieurs autres parents.

Les funérailles ont eu lieu mercredi, à neuf heures, au milieu d'une assistance nombreuse, venue pour accompagner la regrettée défunte à sa dernière demeure.

Mme Carrier était membre de la Société des Dames de Ste-Anne et la bannière de la congrégation précédait le convoi, suivie par les autres congréganistes.

A la famille si cruellement éprouvée, nous offrons nos plus vives sympathies.

La St-Jean-Baptiste:

La fête de la St-Jean-Baptiste sera célébrée à St-Paul dimanche, le 24 juin, et si la température est favorable, nous nous attendons à voir ici beaucoup de monde. Un banquet sera servi après la grand'messe, des amusements au terrain de l'exposition auront lieu dans l'après-midi, et le soir, les anciens du collège des Jésuites d'Edmonton viendront nous faire passer une agréable soirée, comme ils savent si bien le faire.

Nous souhaitons la bienvenue à tous ceux qui viendront se joindre à nous pour fêter notre Patron. Unissons-nous et célébrons de notre mieux la fête nationale des Canadiens-Français.

Conférence:

Jeudi dernier, le 13 juin, une conférence intéressante et très pratique a été donnée à la résidence de M. Victor Tessier, par M. Craig, député, ministre du Département Provincial de l'Agriculture et M. J.-H. Tremblay, agronome bilingue.

Cette conférence a semblé intéresser beaucoup toutes les personnes présentes.

Les sujets développés par les conférenciers ont été d'abord l'élevage des animaux, et surtout des porcs, en vue d'arriver à avoir en Alberta les meilleures races porcines, afin de conserver notre part du marché anglais pour le lard fumé (bacon) et pouvoir arriver à faire compétition au Danemark et autres pays européens qui produisent cet article sur une grande échelle.

La second partie de la conférence, traitée par M. Tremblay, et qui, peut-être est la plus importante, fut sur l'introduction d'un système de rotation dans notre culture au moyen de graines fourragères pour conserver la fertilité de notre sol, et pour enrayer l'envahissement des mauvaises herbes, lesquelles, au dire du conférencier, et à raison, se propagent d'une manière alarmante dans notre jeune et nouveau district. En justice, nous devons donner crédit au Département de l'Agriculture de nous donner un conférencier bilingue, qui est réellement à la hauteur de sa position.

Il serait désirable que l'assistance à ces conférences fût un peu plus nombreuse; ce ne serait pas du temps perdu que de s'y rendre, au contraire, tous en retireraient un grand profit.

Naissances;

A M. et Mme Jérôme Bartier, une fille: Marie Agnès Emilie.

A M. et Mme Edouard Lachapelle, une fille: Marie Aline Gisèle.

A M. et Mme Louis Théroux, une fille: Marie Yolande Geneviève. Félicitations à tous.

—Corr.

VIMY

Du 10 au 14 juin nous avons eu dans notre paroisse une mission prêchée par le R.P. Smit, O.M.I. Les exercices ont commencé durant la Grand'messe dimanche matin par un sermon en français et en anglais. Tous les matins et tous les soirs toute la paroisse remplissait l'église pour venir entendre le missionnaire. C'était très édifiant de voir l'attention continue de l'auditoire pendant les instructions vibrantes sur les grandes vérités du salut, c'était consolant pour le pasteur de la paroisse surtout de voir tant d'âmes s'approcher de la table sainte et venir se réconcilier avec la miséricorde infinie. Mercredi soir nous eûmes une belle procession au cimetière, c'était touchant de voir toutes les familles venir prier pour leurs chers défunts. Jeudi matin, après un court sermon, le R. P. missionnaire a béni tous les enfants de la paroisse. La clôture solennelle de la mission a eu lieu le jeudi soir. Nous avons reçu l'indulgence plénière de la bénédiction apostolique, les mère de famille ont été reçues dans la société des dames de Ste Anne nouvellement érigée et toute la paroisse a été consacrée au Sacré-Coeur de Jésus après a rénovation des promesses du baptême. Nous tenons à exprimer ici publiquement toute notre reconnaissance au missionnaire oblat qui nous a rappelé nos devoirs et s'est efforcé de nous mieux faire aimer le bon Dieu. La mission a été un franc succès et nous en remercions le très-Haut.

M. Joseph Ouellette est parti pour Kathleen pour faire quelques améliorations sur son homestead.

Une belle partie de balle au camp fut jouée dimanche après-midi entre les clubs de Springfield et le club local sur le terrain de Springfield. Le résultat fut de 10 à 9 en faveur de Vimy.

La paroisse a acheté un acre et demi de terre de M. T. St. Arnaud adjacent au terrain de la paroisse au sud. Le tout va être utilisé comme un terrain de sport. Dix neuf équipes à quatre chevaux sont venus travailler une journée sous la direction de M. Beart Notre terrain des jeux est considéré maintenant comme un des plus beau des environs. Quand il fait beau, c'est là ou notre jeunesse s'amuse ensemble.

Il a été décidé que le pique-nique paroissiale aura lieu le 15 de juillet.

Changement de propriété. M. L. Pombert a acheté un C. P. R. M. Félisa Cloutier est devenu propriétaire d'un quart de M. Laferrière, tandis que M. Harvey Beauchamp a vendu à M. Ralph Drayton de Westlock.

Alphonse Rivet est revenu de la Miséricorde où il a subi une opération de l'appendicite. M. Joseph Primeau de Dapp est en visite chez M. et Mme Euclide Riopel.

Madame Joseph Belland fut transportée lundi de la semaine dernière à la Miséricorde où sa condition fut trouvée assez sérieuse. Les dernières nouvelles sont bien plus rassurantes.

Mlles Kathleen Bouchard et Laura Beauchamp sont revenues de l'hôpital de Westlock ou elles ont subi une opération de l'appendicite.

Dimanche soir un groupe de voisins et d'amis se sont réunis chez M. et Madame Joseph Riopel pour célébrer l'anniversaire de naissance de Madame Riopel. Parmi ceux présents on remarquait: M. et Mme Euclide Riopel; M. et Mme Alexis Lavoie; M. et Mme Benoit Gagné; M. et Mme René Beauchamp; Mlles Claire Fagnant et Gisèle Gouin; MM. Lionel Nadon et Albert Baert; Harper Frères, et Lucien Lavoie ont fait les frais de la musique. Tout ont été enchantés de cette agréable soirée.

Félicitations à M. et Mme Lucien Lamarche à la naissance d'un fils.

F. Koolen

Une loi contre les remèdes à tous maux

Les remèdes tolérés devront être entourés d'une publicité discrète.

OTTAWA.—Un bill pour empêcher la vente au public en général de remèdes annoncés comme propres à soulager un certain nombre de maladies reconnues comme étant d'une nature à nécessiter l'attention immédiate d'un médecin, a été passé par le comité de la Chambre des Communes, vendredi soir.

Cette mesure fut introduite par l'honorable M. Murray MacLaren, ministre de la Santé, "dans le but de protéger le public contre ces médicaments rapides".

"Souvent", dit le ministre, "des personnes atteintes d'un mal font l'essai de ces remèdes et en ce faisant retardent la visite d'un médecin. Comme conséquence, on perd un temps précieux tandis que le mal progresse".

Le bill fut finalement adopté, mais dans une forme moins sévère que la première. Un amendement fut adopté permettant l'importation et la vente de tels remèdes à la condition que les libelles ne vantent pas leurs propriétés curatives ou, si elles le font, ne soient adressées qu'à des membres de la profession médicale.

La liste des maladies auxquelles s'appliquent les clauses du bill sont: l'alcoolisme, l'appendicite, l'artériosclérose, l'empoisonnement du sang, le mal de Bright, le cancer, le diabète, la diphtérie, l'hydropisie, l'épilepsie, l'érysipèle, la pierre, la gangrène, le goitre, les maladies de coeur, la haute pression sanguine, la paralysie infantile, l'influenza, l'ataxie locomotrice, l'obésité, la pneumonie, la fièvre scarlatine, l'impuissance, la picote, la tuberculose, les maladies vénériennes, etc., etc.

L'Allemagne risquerait sa chance

Sur les champs de bataille

LONDRES. — Le journaliste anglais Stephens, correspondant du "Daily Express", qui vient d'être expulsé d'Allemagne, rapporte, dans le "Sunday Express", quelques-unes des impressions personnelles qu'il a recueillies durant son long séjour dans le Reich.

"L'Allemagne, dit-il notamment, arme plus rapidement que n'importe quel autre pays. Le peu de devises étrangères qu'elle possède est entièrement consacré à l'achat d'avions et d'armes diverses.

Si la France provoquait le Reich, il n'y a pas de doute que les Allemands répondraient comme un seul homme à l'appel aux armes. Alors "que Dieu protège la France!"; car la vérité terrible et tragique est que la situation de l'Allemagne est actuellement si mauvaise que le Reich n'a presque rien à risquer en cas de défaite, tandis qu'il a plus d'une "chance sportive" dans un conflit direct avec la France".

Prochain Congrès annuel

DE L'ASSOCIATION DES AUTEURS

Les membres de l'Association des Auteurs Canadiens se réuniront, cette année, au Lac des Bois, à 125 milles de Winnipeg, du 27 au 30 juin, sous la présidence de Charles W. Cordon (Ralph Conner).

Les écrivains, membres de la section française, qui désirent prendre part à ce congrès-annuel, sont priés d'en aviser sans retard le secrétaire, M. Albert Lévesque, 1737, rue St-Denis, Montréal. Un train du Canadien Pacifique quittera Montréal, (Gare Windsor) à 7 heures du soir, (heure solaire) le 25 juin et arrivera à Kenra, la station la plus rapprochée du Lac des Bois, à 5 heures du matin, le 27. Un second train partira de la gare Windsor, à 10 h. 15 du soir, h. solaire, Le prix de chaque passage, aller et retour, de Montréal à Kanora, est de $95.90, lit compris, pour un groupe de dix voyageurs. A bord du wagon de tourisme, le prix du billet, aller et retour, est de $44,60, lit compris. Les journalistes, ou écrivains attachés à la rédaction d'un journal et membre de la section française, qui désirent avoir un permis, peuvent l'obtenir en s'adressant au secrétaire général, M. Howard Kennedy, B.P. 1424, Bureau de poste, Montréal.

La vie en Alberta

La St-Jean-Baptiste à CALGARY

Dimanche le 24 Juin

Bienvenue à tout le Sud en particulier

Voir pour détails le Courrier de Calgary

CALGARY

Bulletin paroissial.

Samedi à 7.15 h. grand'messe pour l'âme de feu Joseph Limoges recommandée par la famille L. Plotkins.

Dimanche le 24 juin, fête de St-Jean-Baptiste, messe "De ventre" page 619, Gloria et Credo, 2ème oraison du 5ème dimanche après la Pentecôte, 3e oraison No 12, préface de la Trinité et le dernier Evangile est celui du 5ème dimanche.

N'oublions pas que les messes du dimanche maintenant et jusqu'à l'automne ont lieu à 8 heures et à 10 heures.

St-Jean-Baptiste a été le précurseur de Jésus-Christ, martyr, prophète et plus que prophète. Au témoignage du Sauveur lui-même, St-Jean-Baptiste a été le plus grand des enfants des hommes. Ce fut le 25 février 1908 que le Pape Pie X, à la demande de Mgr Bégin, archevêque de Québec, proclama solennellement St-Jean-Baptiste, Patron spécial du peuple canadien-français.

"C'est avec une particulière bonté, disait le décret, que l'Eglise témoigne sa sollicitude aux peuples séparés de ce centre du monde catholique par les terres et les mers, et qui conservent partout intacte, dans ces régions éloignées, la foi des ancêtres.

Ce même décret continue d'expliquer que les Franco-Canadiens depuis la fondation du Canada n'ont cessé d'honorer St-Jean-Baptiste d'une piété toute particulière; et que l'Eglise juge que le patronage de St-Jean-Baptiste est utile au salut et à la prospérité de notre peuple; et par notre autorité suprême, dit toujours Pie X, "nous établissons, nous constituons et nous proclamons St-Jean-Baptiste patron spécial auprès de Dieu des fidèles franco-canadiens, tant de ceux qui sont au Canada, que de ceux qui vivent sur une terre étrangère".

Cette proclamation répondait aux désirs de notre peuple qui s'est de tout temps habitué à associer le nom de St-Jean-Baptiste à l'idée de patrie.

La vie du Saint Précurseur s'harmonise admirablement avec nos aspirations et notre mission. Les aspirations de l'âme caandienne sont avant tout des aspirations religieuse. Notre foi nous a fait ce que nous sommes: un peuple libre et apostolique, en dépit de la conquête. C'est à côté de la Croix que Jacques Cartier et Champlain plantèrent, sur les bords du St-Laurent, que le peuple canadien a grandi; la foi vive qui éclaire son âme, il l'a reçue si profonde, il l'a conservée si pure, bien qu'elle fut en contact quotidien avec l'erreur et l'hérésie, elle est appelée à triompher un jour sur ce sol de la Nouvelle-France, comme triompha jadis dans toute l'Europe la foi de la France chrétienne.

Profitons de la solennité de dimanche, en assistant à la grd' messe puis au pique-nique, pour témoigner notre reconnaissance à l'Eglise et puis lui obéir dans le culte spécial qu'Elle nous a imposé à l'égard de notre saint Patron. Prions saint Jean-Baptiste d'accorder à chacun de nous d'être toujours des catholiques et des canadiens-français, et à notre peuple un peuple de braves qui savent s'affirmer, un peuple précurseur de Jésus-Christ sur le sol d'Amérique.

Canadiens de Calgary et Canadiens des environs célébrons la St-Jean-Baptiste. Nos ancêtres, dont la vaillance touchait à l'héroïsme, auraient-ils engendré une postérité indigne de les continuer? cela ne doit pas être. Prenons ce jour-là, un air de fierté collective. Nous sommes des civilisés; nous avons droit à notre fête nationale; nous avons le devoir d'en faire une journée utile. Rallions-nous en la fête du Patron pour retremper nos courages et implorer ensemble la fierté aux traditions qui doivent nous sauver. Bouder ou négliger la fête nationale par snobisme ou quelqu'autre forme de lacheté, c'est indigne d'un homme qui a de l'intelligence et du coeur.

Le courrier qui sert de porte-voix à la cause nationale, annonce le Rendez-vous avec confiance, et souhaite d'avance la plus cordiale bienvenue à tous nos compatriotes pour le 24 juin.

Une veillée à Trochu.

Il serait fort intéressant si l'espace nous le permettait, de raconter dans tous les détails l'agréable veillée qu'un bon nombre de nos paroissiens, parmi lesquels se trouvaient M. le Curé et M. le Dr Beauchemin, ont passé à Trochu, à l'occasion d'une réunion du cercle de l'A.C.F.A.

Il nous faut nous contenter de remercier les braves gens de Trochu et des environs pour avoir si bien organisé la soirée; remercier aussi tous ceux de Calgary qui ont répondu gentiment au voyage entrepris chez nos amis de là-bas. Et résumons un peu l'impression générale de cette veillée du commencement de la semaine, en disant bien franchemnt, que le cercle de Trochu a tous les éléments pour être un des plus beaux cercles de l'Association, et que la bonne volonté qui s'est manifestée donne les plus belles espérances.

La Veillée des Jeunes-Gens.

Au moment ou le courrier s'en va à la rédaction, le cercle des Jeunes-Gens de Ste-Famille s'apprête à jouer devant le public une pièce qu'il a préparé avec soin. Nous lui souhaitons tout le succès que mérite le travail accompli dans la préparation de leur veillée, et nous sommes obligés d'en remettre à plus tard le compte-rendu.

Chez les Dames.

La société des Dames tient à exprimer se réconnaissance à toutes les personnes qui ont assisté à son "Thé" de la semaine dernière. La famille Giroux, qui avait mis sa maison à la disposition de la société, n'a rien épargné non plus pour assurer le bien-être de l'après-midi. La maitresse du logis et la présidente des Dames souhaitaient la bienvenue aux convives. Mesdames Savary, Miquelon, Beauchemin et Julien versaient le thé; elles étaient assistées de Mesdemoiselles Donalda Hoad, Jacqueline Miquelon, Cécile Boucher, Anne-Marie Rostaing, Berthe Auclair et Jeanne Lalonde. Mmes Briand, Croteau, Gourdine et Grenier se sont montrées bonnes cuisinières.

La patisserie de "chez-nous" était entre les mains de Mmes Côté et Dinnigan; une vente de tabliers s'est faite sous la direction de Mmes Fortin et Stell. Au piano, Miles Rachel et Béatrice Despins égayèrent le temps. Mme Choinière était à son poste de Trésorière; et tout le confort des appétits reposait sur l'habile direction de Madame Hoad. Bref, la société a raison d'être fière, parce que tout son monde a bien fait ce qu'il y avait à faire, et le résultat de son Thé est très bon. —Corr.

McLENNAN

Ecoulée depuis déjà quelques semaines, la Journée de la Fête-Dieu qui avait commencé en donnant à Notre-Seigneur des preuves de dévotion publique, nous apporta une grande joie. Ce ne fut pas seulement à McLennan, qui dans ses rues adora le Très Saint Sacrement, mais avec raison nous pouvons dire qu'ici à l'Hôpital nous avons été honorés de la présence du St-Sacrement en ce beau jour. Le reposoir fut préparé avec grand soin et les adorateurs nombreux témoignèrent par ce culte extérieur leur dévotion à la Sainte-Eucharistie.

Après quelques mois d'absence écoulés à Montréal, Soeur Térésina revient à son ancienne besogne de Garde-malade, tous lui souhaitent la bienvenue et sont heureux de la revoir.

Admis à l'Hôpital pendant ces derniers quinze jours: M. Beland de Falher, M. P. Legrand de Grouard, M. Henri Martel de McLennan, M. Jean Heroux de Faust, Yvette Beland de Donnelly, M. Tom MacDonald de Watino, Frère A. Belcourt de Grouard, Mme A. Dumont de Tangente, Cécile Dumont de Tangente, M. Maurice Despin de Falher, M. Ovide Moreau de Girouxville. Le R. P. Dreau, O.M.I., curé de Peace-River, ici depuis quinze jours, peut maintenant se lever quelques heures chaque jour.

Naissances:

Fille, enfant de M. et Mme G. Mencke de Guy.

Fille, enfant de M. et Mme E. Huot de Donnelly.

Fille, enfant de M. et Mme C. Jameault de Donnelly.

Fille, enfant de M. et Mme N. Pellant de Kathleen.

Garçon, enfant de M. et Mme A. Larose de McLennan.

Fille, enfant de M. et Mme Boulliane de Tngente.

Décès:

M. A. Chevrette de Falher.

M. Winose de Driftpile.

Aux familles éprouvées nous offrons nos profondes sympathies.

Ecole Guy

Samedi le 9 juin, les Soeurs de l'Hôpital organisaient un pique-nique pour les enfants de l'école; comment dire la joie de tous les élèves réunis pour une telle journée de plaisir. Avec appétit chacun prit un bon dîner et des forces pour concourir aux prix promis pour courses et autres jeux. Notre R. P. Curé, le R. P. Fabre, O.M.I., vint constater les joyeux ébats des enfants et les stimuler par ses bons mots et de nouveaux prix. Merci, à notre dévoué Père et à celles qui se sont oubliées pour procurer une si agréable journée à tous.

"Petite Laurentienne."

MORINVILLE

Le père et la mère de Mme Georges Champagne sont arrivés ces jours derniers de la province de Québec. Ils viennent rendre visite à leur fille et aussi à Mme Forget dont M. Tellier est le frère. Nous ne connaissons pas encore leurs impressions mais nous savons combien heureuses et débordantes de joie sont les deux familles Champagne et Forget. D'ailleurs, qui ne le serait pas à la vue de proches venant de si loin?

Mgr le curé est parti ludi dernier pour sa retraite à Edmonton. Nul doute les prières des siens l'accompagneront dans sa réclusion et lui obtiendront les grâces dont il a continuellement besoin.

Pendant l'absence du pasteur, les organisateurs mettront une dernière main à la préparation de la fête de dimanche prochain. Si la température est un tant soit peu favorable. Morinville devrait avoir un grand succès avec sa solennité de St-Jean-Baptiste.

A tous nos amis du dehors, nous disons: venez nous voir, nous vous attendons pour la fête. Les parties de balle-au-camp seront de première classe. Et vous verrez du beau sport.

M. Albert Caouette de Morinville conduisait à l'autel, mardi dernier, Mlle Rachel Kramps de Rivière-qui-Barre. La cérémonie se fit dans ce dernier endroit avec beaucoup de solennité et puis l'heureux couple revenait parmi nous pour y demeurer. Nous leur souhaitons bonheur et prospérité.

M. et Mme Raymond Meunier sont revenus de la Côte, enchantés de leur voyage. Il est inutile de dire combien leurs parents étaient contents de les revoir. —Corr.

PICARDVILLE

Notre paroisse encore sous le charme des magnifiques fêtes du 27 mai dernier, a été témoin dernièrement d'une autre cérémonie, des plus impressionnantes.

Il s'agit cette fois, d'une première messe célébrée à Picardville.

Le lundi, 11 juin, toute la paroisse se réunissait au pied des autels pour assister à la première messe de l'Abbé Georges Strickland ordonné prêtre, la veille, en la cathédrale d'Edmonton, par son Excellence Mgr Joseph Henri O'Leary.

Le nouveau lévite chanta une grand'messe solennelle; il était accompagné de M. l'abbé P. Rooney comme diacre, et de M. l'abbé R. O'Maley comme sous-diacre. M. l'abbé Benoit Marchand notre curé, remplissait l'office de prêtre assistant.

Deux éloquents sermons sur le sacerdoce furent donnés, l'un en Anglais, par M. l'abbé Rooney curé de Westclock; l'autre en français par le R. P. Smit, O.M.I., d'Edmonton.

MM. les abbés: F. Connelly, D. PH; J. Ashe, nouvel ordonné; M. Kalusney, C. Mullin et R. Barbeau avaient tenu à venir rehausser de leur présence, cette cérémonie, la première du genre dans notre église.

M. Joseph Saint-Louis, M. et Mme Henri Breault occupaient des sièges d'honneur au bas-choeur.

La quête fut faite par M. et Mme F. Nadeau et M. et Mme J. Frigon. La chorale, comme toujours, fut à la hauteur de la tâche, par sa bonne exécution des chants liturgiques.

A l'issue de la messe, M. l'abbé Strickland bénit séparément toutes les personnes présentes.

Le midi, M. et Mme Henri Breault recevaient gracieusement à un succulent banquet en l'honneur du héros de la fête. Etaient présents, outre MM. les abbés déjà mentionnés: M. Léon Breault, Mlles Louise et Aldéa Breault; M. et Mme Adonias Cloutier, M. Julien Constantin, Mlles Yvonne, Léontine, Irène et Jeanne Breault, MM. Rémi, Armand, Roméo et Maurice Breault; M. et Mme Lucien Roch de Westclock, M. et Mme Philippe Meunier, Mlle Blanche Mercier de Westclock, Mme Edmond Houle de Lenaria, M. et Mme John Baxendall, M. John Krouska, M. Joseph Blanchette.

Au cours du repas, le nouvel ordonné avait le plaisir de recevoir un téléphone de ses parents demeurant en Augleterre.

M. l'abbé Strikland en effet, est originaire d'Angleterre. Il y a quelques années, il venait au Canada. Il passa quelques temps chez M. Joseph St-Louis de notre paroisse: mais c'est chez M. Henri Breault qu'il demeura le plus longtemps. En compagnie de ces deux familles foncièrement chrétiennes et catholiques, le jeune Strickland fut édifié des bons exemples qu'il avait sous les yeux et se sentit appelé à la vocation sacerdotale. En 1928, il entrait au Séminaire d'Edmonton pour y faire ses études et était ordonné prêtre le 10 juin dernier. M. l'abbé Strickland partira sous peu pour son pays natal où les siens l'attendent avec enxiété.

Les paroissiens de Picardville partagent la joie des familles Saint-Louis et Breault, d'avoir contribué à donner un nouveau prêtre à l'Eglise. Souhaitons que le spectacle de ces fêtes si pieuses et si impressionnantes, fera croître dans le coeur de nos jeunes gens, des germes de vocation sacerdotale. Espérons qu'avant longtemps, un enfant de Picardville gravira lui aussi, les degrés du saint autel. —Corr.

FALHER

Décès

La mort continue de visiter la paroisse et jette le deuil dans des familles très estimées. Madame Georges Dupuis, décédée à l'Hôpital de la Miséricorde à Edmonton le 27 mai, et inhumée au cimetière catholique de la ville. Elle était âgée de 44 ans.

Le service fut chantée mardi matin à l'Eglise St-Joachim par le R. P. Nadeau, O.M.I., curé de Tangente. Le R. P. Lajoie, O.M.I., curé de Falher assistait dans le sanctuaire.

La défunte laisse pour la pleurer ses enfants: Mme Philibert Lacourcière, Mlle Suzanne Dupuy, Odette Dupuy; deux garçons: Georges et Robert Dupuy, un gendre, M. Philibert Lacourcière et trois petits enfants.

A la famille éplorée nous offrons nos plus sincères condoléances.

Le 1er juin s'éteignait doucement dans le Seigneur, à l'Hôpital de McLennan, Aldéa Chevrette fils ainé de feu Jos Chevrette et de Mme Estelle Rémillard. Il fut inhumé à Falher, le 4 à l'âge de 15 ans au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis. Le service solennel fut chanté par M. l'abbé Legault, vicaire. Les porteurs étaient: Jos Viens, Stéphanus Soucy, Simon Fortier, Antonio Marceau portait la croix, tous étaient les cousins du défunt. Le deuil était conduit par son oncle, Théodore Rémillard.

Il laisse pour pleurer sa disparition, sa mère désolée, Estelle Remillard, trois frères; Rosaire, Alphonse, Camille; 2 soeurs: Aldéa et Pauline; ses oncles: Amable, Joseph, Etienne et Théodore; ses tantes: Alma, Joséphine, Aléline, Anne-Marie et Antoinette; sa grand'mère, Mme Rémi Remillard; ses tantes: Léontine Campbell et Irène Remillard; ses oncles; Cyrille Fortier, Pierre Soucy, Joseph Audet, Roméo Marceau, Pierre Fontaine, une foule de cousins, cousines et amis.

Nos plus sincères sympathies à Mme Chevrette et à sa famille.

Remerciements

Mme veuve, Jos Chevrette, remercie bien sincèrement tous ceux qui ont voulu lui témoigner de la sympathie à l'occasion de la mort récente de son enfant aîné. —Corr.

BEAUMONT

Dans mon courrier de la semaine dernière, il s'est glissé une erreur: ce n'est pas les membres des familles Hubert qu'il aurait fallu lire, mais les membres de la famille de M. et Mme Hubert Rivard, qui ont été surpris de l'arrivée de leur fille Mme Amélia Ford, venue de Portland Oregon, les visiter.

M. et Mme Napoléon Demers étaient en visite chez M. Wilfrid Magnan.

M. Ulric Magnan, assez malade a dû être transporté à l'hôpital. Nous lui souhaitons un prompt retablissement.

Plusieurs personnes d'ici assistèrent à la St-Jean-Baptiste célébrée à St-Joachim, dimanche dernier.

Mme William Charest est toujours à l'hôpital. Son état semble s'améliorer un peut.

La Ligue du Sacré-Coeur fit don à la paroisse de quatre magnifiques falots, ce qui fait quelque chose de plus pour bien parer notre église.

M André Royer travaille toujours sur sa ferme à St-Albert, qu'il a achetée ce printemps. —Corr.

GIROUXVILLE

Baptême.—

A M. et Mme Hilaire Corriveau, un fils baptisé Joseph Charles Edouard. Parrain et marraine: M. et Mme Herménégilde Corriveau, oncle et tante de l'enfant, représentés, ces derniers, par M. et Mme Horace Deslauriers.

Déménagement.—

M. Oscar Sirois qui avait loué les terres de M. A. Côté depuis deux ans vient de louer celle de M. Lucien Bélanger au village et en conséquence y a déménagé ses pénates ces jours derniers.

Achat de propriété.—

Les frères St-Louis, originaires de Picardville, ont acheté la demie section de homesteads de M. E. Dompnier au nord ouest et sont en train d'y faire labours et autres ouvrages. En attendant, ils demeurent sur la ferme de M. J. Robillard qu'ils ont louée au printemps.

Balle au camp.—

Une deuxième joute entre les clubs de McLennan et le local eut lieu dimanche sur le terrain préparé en face de la demeure de M. Frs. Dufresne. Les visiteurs remportèrent la victoire, quittes à se reprendre.

Tout autour du même terrain il y a un rond de courses pour chevaux trotteurs ou ambleurs. Avis aux amateurs!

Séance de fin d'année.—

A l'école Landry sous la direction de l'institutrice, Mlle Yv. Lafleur. vendredi le 22, à 8.30 h. p.m., les enfants de l'école feront les frais d'une petite soirée amusante et intéressante. Invitation aux amis et amies des intéressés.

Pluie.—

Une fine pluie vient d'arroser nos champs qui ne souffraient point encore, mais qui ont bu avec avidité cette rosée providentielle. Sachons y reconnaitre la bonté généreuse du Grand Maître plutôt que notre indignité pour tant de bienfaits. Et à ce propos, apprenons la leçon d'une sécheresse chez nos voisins du sud au point de vue des côtés absurdes d'économie dirigée. Nous résumons du dernier numéro de l'Ordre à ce sujet.

Personne n'ignore qu'un bon nombre d'Etats dont le nôtre, se laisse prendre, depuis quelques années, au mirage de l'économie dirigée. Obsédés par l'idée de la surproduction, les dirigeants de plusieurs pays ont cru bon d'exiger une réduction de volume de la production agricole, surtout celle du blé. De savants économistes et hommes politiques réunis à Londres, il n'y a pas très longtemps, attribuent à chacun des pays vendeurs de blé sa part de production avec des recommandations de réduire les surfaces emblavées. Quel est le but de cette politique économique?

Tout simplement corriger la baisse constante des prix du blé par une réduction de la production. Cette mystique d'une hausse continue des prix, symbole de la richesse, ne disparaitra pas de sitôt du cerveau d'un trop grand nombre d'hommes d'Etat et d'Economistes. Les cultivateurs, eux qui n'ont pas fait d'économie politique, savent bien qu'ils ne s'enrichiront pas ou même qu'ils ne vivront pas en réduisant leur production. Pour un paysan, la prospérité n'est pas l'indice statistique des prix, mais la quantité de produits que lui donne sa terre. Les prix ne sont pour lui qu'un rapport; plus il échange de produits ouvrés pour ses produits agricoles, plus il est heureux.

Si cette malheureuse sécheresse peut nous apprendre quelque chose, tant mieux, réjouissons-nous en. A quelque chose malheur est bon. Les physiocrates du 18e siècle décriés bien à tort, n'eussent jamais, pour le plaisir de voir monter des indices de prix, tenté d'appliquer une politique de restriction des produits de la terre. (Les physiocrates considéraient la terre comme la seule source de richesse). Connaissant la nature, ils en prévoyaient tous les caprices. Suivons leur exemple en commençant par implorer le secours d'En-Haut avant plutôt qu'après que le fléau a commencé ses terribles ravages. —Corr.

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—	
No 1 Nord	57
No 2 Nord	52½
No 3 Nord	50½
No 4 Nord	48
No 5 Nord	44
No 6 Nord	40
Fourrage	35
Avoine—	
No 2 C W	27⅛
No 3 C W	24⅛
Fourrage	23⅝
Orge—	
No 3 C W	28
No 4 C W	25½
No 5 C W	22½
Seigle—	
No 2 C W	36½
No 3 C W	32
No 4 C W	29½

Prix à Vancouver

Blé—	
No 1 Nord	74⅞
No 2 Nord	70⅜
No 3 Nord	68⅝
No 4 Nord	67⅜
No 5 Nord	63⅛
No 6 Nord	57⅝
Fourrage	50⅝

Prix à Edmonton

Bétail—	
Taures de chox	3.25 à 3.75
Taures moyennes	1.50 à 3.00
Jeunes veaux gras, choix	4.00 à 5.50
" " moyens	3.00 à 3.50
Bouvillons de choix	4.00 à 4.50
	3.00 à 3.50
Vaches de choix	2.25 à 2.75
moyennes	1.50 à 2.00
Taureaux	1.50 à 2.00
Agneaux de choix	5.50 à 6.00
Agneaux de bonne qualité	4.00 à 5.
Moutons d'un an	2.00 à 3.00
Brebis	1.00 à 2.00
Porc à Bacon	7.75
Boeufs d'engrais—	
De choix	2.25 à 2.50
Vaches	1.00
Crème	
Spéciale	16
No 1	14
No 2	11

Oeufs— (Variations quotidiennes)

Aux producteurs	Lge.	Med.	Poul't
Grade A	13 à 14		
B	11½ à 12½		
C	9½ à 10		

Beurre—	
No 1, en boite	22½
Enveloppé, No 1	22
" No 2	21
" No 3	20
Volailles vivantes—	
Poules, No 1	08
Poules, No 2	06
Poulettes	14
Volailles préparées—	
Volailles	08 - 06



Page Agricole



Apiculture rationnelle

METHODE PRATIQUE DE VISITER DES RUCHES

Dès le début du printemps, l'apiculteur a fait un examen sommaire de l'état général de ses colonies; par la suite, la température devenue normale et constante, il se trouvera obligé d'effectuer cette opération plus attentivement à seule fin de déterminer la force de chaque unité (nombre des cadres de couvain), la quantité de nourriture dans les greniers, la condition exacte de la reine; éventuellement diagnostiquer les symptômes de maladies qui en quelques semaines peuvent amener la ruine complète d'une exploitation si l'on ne prend pas en temps opportun les mesures sanitaires que la situation comporte.

Ce travail doit être effectué d'une façon méthodique, si l'on veut éviter non seulement les piqûres désagréables, mais également les importuner inutilement au moment de la période de grande activité.

L'opérateur muni de son voile et de l'enfumoir allumé se place à l'arrière de la ruche, en soulève légèrement le couvercle et dirige un jet raisonnable de fumée sur le sommet des cadres — les abeilles immédiatement se trouvent sous l'impression d'avoir à déloger et se gorgent de miel. Après 2 ou 3 minutes enlevons le couvercle et posons le contre la ruche; si quelques abeilles y adhérent il vaut mieux ne pas s'en occuper, la reine se trouvant à l'intérieur, les ouvrières auront sitôt fait de la regagner. Si par hasard, les insectes deviennent menaçants, protégeons-nous à nouveau en envoyant 2 ou 3 bons jets de fumée entre les cadres ce qui désorganise complètement la garde.

Il s'agit maintenant d'examiner la "chambre à couvain":

Soulevez légèrement le bout du cadre au moyen d'un tourne-vis pour le dégager du corps de la ruche auquel il est soudé à la partie supérieure au moyen de cette gomme ou gemme de résine qu'on appelle "Propolis". Enlevons ensuite le premier cadre de côté, brossons en les abeilles au-dessus de la ruche à l'aide d'une aile de poule ou mieux d'une brosse; plaçons ce cadre en position verticale sur le côté pour éviter le coulage du miel.

Cet espace étant libre, soulevons et déplaçons successivement d'un rang chaque cadre, tout en examinant rapidement le couvain, le dernier espace libre étant réservé au cadre enlevé en tout premier lieu.

Le cadre sur lequel se trouve la reine doit être manié avec prudence, toujours au dessus de la ruche — un grand danger est d'écraser des abeilles: leurs cris de détresse envoyent les dards qui n'épargneront pas l'opérateur coupable.

Cette visite est faite aussi pour déterminer la valeur de la reine et la disposition du couvain: s'il se présente sous forme de plaques compactes avec peu de cellules à faux-bourdons, il n'a pas de doute que la pondeuse est en bonne forme; si au contraire, elle laisse des espaces vides, il y a lieu à son remplacement immédiat ou à sa réunion avec une autre colonie.

En pratique, si une colonie présente au printemps moins de huit cadres de couvain régulier la colonie est trop faible et remède doit être porté sans retard; 6 cadres sont une moyenne sérieuse donnant bon espoir de récolte au moment de la miellée. Quant à l'estimation des vivres, on peut compter 2 livres par 5 pouces carrés operculés de deux côtés du cadres; un peu de pratique familiarise à l'appréciation du poids approximatif en soulevant un de ceux-ci.

Connaissant le record général de la colonie, dirigeons à nouveau la fumée sur le sommet des cadres en vue de faire descendre les abeilles puis remettons gentiment le couvercle l'opération est terminée.

Albert Bernard B.S.A.

Recommandez-vous de la *Survivance* en faisant vos commandes.

Types modèles pour le classement des porcs abattus

Classes à bacon basées sur le poids et la longueur. — Catégories dans chaque classe basées sur la quantité de graisse dans l'épaule et les lombes. — Une proportion bien équilibrée de chair et la graisse est de première importance.

Reconnaissant l'importance croissante du commerce du bacon au Canada, spécialement au point de vue de l'exportation, le Ministère fédéral de l'Agriculture vient d'établir des catégories de porcs à bacon, autorisées sous les règlements du classement des porcs par la Loi des animaux de ferme et leurs produits. Ces catégories pourvoient des limites de poids et des mesures pour cinq catégories de bacon et de lard désignées classes 1, 2, 3, 4 et 5 et trois catégories pour le bacon — A, B, et C, et quatre dans le cas du lard — D, E, F et G.

Dans les catégories à bacon les poids de classe et les longueurs minimum des flèches sont les suivantes:—

Classe 1	141—165 livres	—29 pouces
" 2	131—140 livres	—28	"
" 3	166—175 livres	—30	"
" 4	120—130 livres	—27	"
" 5	176—185 livres	—30	"

Les catégories dans ces classes pourvoient à une épaisseur maximum de la graisse sur les épaules et les lombes.

La catégorie de bacon "A" dans toutes les cinq classes exige la meilleure qualité de bacon, une épaule dont le poids est bien équilibré proportionnellement au jambon; un ventre épais, et de largeur égale, avec un flanc plein; un jambon de bonne conformation bien garni de chair et également recouvert de graisse; un dos, recouvert d'une graisse ferme et d'épaisseur égale dans les limites prescrites. La qualité générale exige une graisse ferme et blanche avec un bon équilibre de chair et de graisse dans tout l'animal.

La catégorie "B" tolère quelques variations sur la catégorie "A" dans les différents poids. Cette catégorie absorbe le bacon de bonne qualité, qui peut présenter des variations en ce qui concerne le poids et la graisse de l'épaule, l'épaisseur du ventre et du jambon, l'irrégularité sur le dos, ou qui manque un peu de graisse ou qui porte un peu trop de graisse sur l'ensemble de l'animal. La qualité générale de l'animal peut être un peu molle ou n'avoir pas tout à fait l'équilibre désiré entre le maigre et le gras.

Dans la catégorie "C" les variations notées dans la catégorie "B" sont plus prononcées et elle comprend ces flèches qui présentent généralement une tendance à être insuffisamment finies.

Les catégories pour le lard sont les suivantes: catégorie "D" dans laquelle il faut que toutes les classes soient bien à point, d'une chair de bonne qualité avec une graisse ferme; la catégorie "E" peut être légèrement maigre, à chair un peu molle ou un peu trop grasse; la catégorie "F" comprend tous les animaux maigres, mous ou huileux, ceux qui ont été rejetés pour cause de maladie ou ceux qui portent des signes d'avoir souffert de graves avaries physiques et enfin les verrats; la catégorie "G" comprend toutes les truies qui ont eu une ou plusieurs portées.

Les règlements définissent les mesures de la longueur et de la graisse; les premières sont prises à partir du bord inférieur de la première côté jusqu'à l'intérieur de l'os de la croupe. La mesure de l'épaule pour la graisse est prise derrière le point le plus épais de la graisse et à un point au-dessus de la première côte, et dans le cas des lombes à un point au-dessus de la dernière côte. On exige que les poids des animaux soient pris sur la base du poids de l'animal encore chaud et qui comprend la tête, la panne, la langue, les rognons, les faux-filets, la queue, l'épine dorsale et les pieds.

Le sel

LE SEL.... ALIMENT

Le sel est à la fois un aliment et un condiment.

a) Le sel est un aliment: l'analyse le révèle dans toutes les parties du corps; les urines et la sueur en éliminent d'une façon permanente; le lait en contient 1/15 à 1/10 d'once par pinte; si on ne le remplaçait pas, il en résulterait un appauvrissement dangereux pour l'organisme et des troubles physiologiques ne tarderaient pas à se manifester.

LE SEL.... CONDIMENT

b) Comme condiment, le sel agit:

1o Sur la digestion des animaux en excitant leur appétit, en favorisant la production de la salive et du suc gastique, qui est sécrété en plus grande abondance, ce qui permet une plus grande digestibilité et productibilité.

2o Sur le bon état des animaux en provoquant une meilleure assimilation des aliments et, par suite, une meilleure nutrition.

LA PRODUCTION LAITIERE

3o Sur la production laitière, qu'il augmente tout d'abord en provoquant une plus grande absorption d'eau; ensuite, en permettant à l'animal de remplacer le sel exporté par le lait. Le lait contenant environ 1/15 à 1/10 d'once par pinte, c'est de 1 once à 1 once 1-3 de sel que l'animal doit absorber tous les jours, sinon le prélèvement doit être fait sur son organisme et la production ne tarde pas à diminuer.

L'ENGRAISSEMENT

4o Sur l'engraissement des animaux, qu'il rend plus rapide et plus complet. L'accroissement de l'appétit se constate aisément chez des animaux repus, ce qui détermine une augmentation sensible du poids et une amélioration de la qualité de la viande. Ne connait-on pas la réputation des moutons vivant sur pâturages salés?

5o Sur l'énergie et la vigueur des animaux, des chevaux et des boeufs en particulier. L'oeil est plus vif, le poil plus lisse, l'animal est plus apte au travail.

LA SANTE

6o sur la résistance aux maladies; le sel est conseillé notamment contre l'anémie, la douve du foie ou cachexie. De plus, il permet de suppléer à son insuffisance dans les aliments pour les animaux atteints de pica ou dépravation du goût.

7o Sur la fécondité: on a pu constater dans les races ovines qui pâturent au bord de la mer plus de naissances, et les portées de trois, quatre ou même cinq agneaux ne sont pas rares dans ce cas.

Le gravier est-il nécessaire aux volailles?

Par C.-E. BENOIT, B.S.A.
inspecteur avicole.

La question de donner du gravier aux volailles a été maintes fois discutée, avec divergence d'opinion. C'est pour cette raison qu'il est intéressant et important en ce moment de faire une revue du travail expérimental accompli dans ce domaine par des rechercheurs de différentes nationalités.

Pour revenir au début du travail expérimental concernant les recherches faites au sujet du gravier, il faut reculer à cent cinquante années en arrière, alors qu'un fameux biologiste déclarait qu'il était possible à une poule de vivre et produire avec une ration sans gravier.

Ce qui nous intéresse n'est pas de savoir si une poule peut vivre et produire avec une ration ne contenant aucun gravier, mais s'il est nécessaire et économique de donner du gravier, et si le gravier est nécessaire, quelle sorte de gravier il faut donner.

En 1903, W.-P. Wheeler en est venu à la conclusion, après des expériences sérieuses faites à la New-York Experimental Station, que les poulets recevant du gravier se maintenaient en meilleure santé et employaient leur nourriture plus efficacement.

Cependant, la croissance moyenne de ces poulets n'était pas meilleure que ceux ne recevant pas de gravier; de là, la conclusion que moins de nourriture était nécessaire pour produire une unité de croissance. La mortalité était plus basse et les résultats meilleurs. Le coût de l'alimentation par livre de grain en chair de 19½% plus bas que celui de ceux ne recevant pas de gravier. De meilleurs résultats étaient obtenus par l'emploi d'un gravier dur et insoluble dans l'alimentation.

Des observations semblables furent faites par le Dr M.-A. Jull, aviculteur senior des Etats-Unis. Il constata que les poussins consommaient 20% plus de moulée lorsqu'on n'ajoutait pas de gravier à la ration ordinaire.

Une bonne sorte de gravier économise la nourriture

Le Dr. M. Kath, de l'Institut allemand de Physiologie animale, a démontré qu'il faut une quantité surprenante de nourriture additionnelle pour maintenir les volailles au poids normal lorsqu'on n'emploie pas de gravier. Ce même investigateur a trouvé que la présence de gravier insoluble dans le gésier économise un quart à un tiers de la nourriture. En un mot, trois parties de nourriture avec une partie de gravier équivalaient à quatre parties de nourriture sans gravier.

D'après ces données, on peut se demander comment et pourquoi l'action du gravier est une économie. Plusieurs investigateurs allemands ont étudié le problème et en ont trouvé la solution.

Dans tous les aliments d'origine végétale, les matières nutritives telles que les protéines, les corps gras, les produits non azotés, sont renfermés dans des cellules fibreuses microscopiques. En ce qui concerne les volailles, ces cellules de cellulose sont à peu près indigestibles. Il faut absolument qu'elles soient ouvertes mécaniquement pour que l'action des sucs digestifs et ferments puissent les atteindre. Durant les procédés de mouture, ces cellules ne sont pas démolies. Les Docteurs Krueger, W. Myer et E. Mongold ont démontré, par une série d'expériences microscopiques, minutieusement effectuées pendant plusieurs années, qu'en ajoutant du gravier aux aliments donnés à la volaille, ces aliments étaient beaucoup mieux assimilés et beaucoup mieux pénétrés par les sucs digestifs.

Ces résultats corroborent ceux obtenus par le Dr E.-T. Halman, de l'**Animal Nutrition Institute of Cambridge**. Ses conclusions, d'après ses études sur "la fonction du gésier dans la volaille", sont que le gésier est une moulange très efficace de la nourriture. Son efficacité est aidée par la présence du gravier qui multiplie considérablement l'étendue de surface dure venant en contact avec les aliments à digérer.

Pourquoi employer le gravier

La consommation du gravier est absolument essentielle à la vie des animaux qui se nourrissent exclusivement de produits d'origine végétale.

Exemple: les "Mud Hens" qui volent plusieurs milles pour se procurer du gravier. Sans cela elles ne pourraient vivre.

Au contraire, les oiseaux nourris avec de la viande demandent bien peu ou pas du tout de gravier. Les oiseaux de même espèce ont beaucoup plus de gravier dans le gésier quand ils reçoivent une nourriture d'origine complètement animale que lorsqu'ils reçoivent une alimentation mixte, ce qui démontre qu'une alimentation à base de matière végétale exige l'emploi de gravier.

Le gravier doit être dur et insoluble

La véritable fonction mécanique désirée ne peut s'accomplir qu'avec un gravier dur et insoluble tel que le granit ou le quartz. Le gravier calcaire ou calcaire broyé est mou et facilement dissolvable par les sucs digestifs. C'est la raison pour laquelle le gravier calcaire et les coquilles d'huître ne peuvent remplir la même fonction mécanique qu'un gravier dur et insoluble.

La fonction du gravier est mécanique

Le gravier, qui doit être dur et insoluble pour promouvoir la digestion mécanique, ne peut pas en même temps remplir la fonction chimique et fournir le calcium nécessaire à l'oiseau. Les poussins et les poulets en croissance ne requièrent pas un supplément de calcium sous forme de coquilles d'huître ou de gravier calcaire, si la ration est bien balancée. Car si la ration contient trop de calcium, il peut en résulter des troubles digestifs en dérangeant la base acide de la nourriture.

Cependant, les poussins et poulets en croissance doivent en tout temps avoir du gravier dur et insoluble. Les poules pondeuses ont besoin et beaucoup de calcium; ce besoin doit être satisfait en mettant dans leur trémies des coquilles d'huître et du gravier calcaire, afin qu'elles puissent en manger à volonté. Dans le cas de poules pondeuses, un supplément de calcium est nécessaire parce que la quantité requise de calcium varie avec l'intensité de la ponte. La ration contenant assez de calcium pour maintenir en bonne condition un troupeau de fortes pondeuses ne conviendrait pas à des poules ne pondant que quelques oeufs. C'est pour cette raison qu'on met continuellement des coquilles d'huître et du calcaire broyé à la disposition des pondeuses. Cependant, le gravier dur doit leur être donné.

Economisez

La nourriture est l'item le plus coûteux dans la production des oeufs ou de la volaille. L'aviculteur renseigné sait qu'il ne peut économiser en ménageant sur la quantité ou la qualité de la nourriture, mais il peut certainement donner plus d'efficacité à l'alimentation en procurant à ses poules un gravier dur et insoluble.

Etant donné que le coût du gravier est minime et que les volailles en consomment peu, les aviculteurs désireux d'obtenir de bons résultats, et cela le plus économiquement possible, ne doivent pas se priver des avantages provenant de l'emploi d'un bon gravier.

En ne se servant pas de gravier, 20% de la nourriture est une pure perte, c'est-à-dire n'est pas utilisée.

Debout les morts

(Suite de la page 2)

ses beaux jours. Et il est temps, grand temps que nous en sortions et par le plus court chemin, nous Canadiens d'origine française.

La Confédération nous a déjà coûté assez cher, trop cher même: finissons-la avant d'y avoir tout perdu, même l'honneur.

Je n'ai jamais été un séparatiste, bien loin de là, car je suis attaché à ce pays de l'Atlantique au Pacifique, depuis la ligne 45e jusqu'aux limites du pôle; il était mien par mes ancêtres, dans chacune de ses mottes, au moins un siècle et demi avnt qu'aucun de ceux qui constituent la majorité aujourd'hui n'y eût mis le pied.

Il y a quelques mois j'analysais dans les colonnes mêmes du "Devoir" ce que l'esprit de parti nous avait coûté de déchéances, d'humiliations et de capitulations de toutes sortes et je demandais un chef pour prendre la direction d'un mouvement national de revendication de nos droits et pour relever la fierté de nos âmes. Mon appel parait être resté sans réponse et une fois de plus j'ai clamé dans le désert. Malgré la déficience chez moi des talents nécessaires et du prestige voulu, en dépit de mon âge moins jeune, faute d'autres, je tenterais encore une fois moi-même cet appel à nos compatriotes, si un mal tenace et continu ne m'en ôtait les moyens physiques.

Vers qui nous retournerons-nous? Pourtant ils ne passeront pas et il ne faut pas qu'ils passent. L'heure est arrivée, le moment est venu! Nous ne les avons pas choisis, on nous les impose, et c'est tant mieux! C'est tant mieux, dis-je, nous pourrons nous compter, connaître nos ennemis, nos amis, les braves et les traîtres et régler la question une fois pour toutes.

La Confédération canadienne est une confédération bilingue "où les deux races ont les mêmes droits et les mêmes privilèges", ou bien la Confédération canadienne a vécu ses derniers jours.

Il est temps de savoir si vingt mille orangiste, cagots ignorants et sectaires ridicules, comptent plus que la parole du souverain, les textes de la constitution et trois millions de Canadiens d'origine française.

Nous entendons dans ce pays, notre pays, ne pas être traités en parias, ou comme des Canadiens d'une espèce inférieure, ayant le droit de manger à la cuisine, (à condition de ne pas manger trop naturellement), pendant que les autres se prélassent dans le salon ou se gavent dans la salle à manger.

Qu'ils soient des rouges ou des bleus, la question est la même et, pour ma part, je donne ma réponse tout de suite:

J'en ai assez, c'est fini, et s'il faut y périr, eh bien! mourons comme nos pères ont vécu et sont morts: proprement!

Mais d'où nous viendra le chef, le meneur d'hommes qui prendra la direction de la lutte? Je l'ignore et j'ai beau chercher, je ne le vois nulle part poindre à notre horizon.

La Providence ne nous abandonnera pas, elle n'abandonne pas les peuples sur les berceaux desquels elle a veillé comme sud le nôtre. **Non fecit taliter omni nationi.** La jeunesse d'aujourd'hui possède des réserves merveilleuses et notre peuple, en tous les temps antiques de son histoire, a su produire l'homme nécessaire. N'oublions pas que c'est quand tout paraît désespéré que se retrouve notre extraordinaire faculté de redressement.

Si c'en est fini, alors comme aux jours tragiques de 1914, quand devant la ruée allemande et la tranchée de morts et d'agonisants, devant la victoire impossible, irréalisable, ne sachant plus vers qui crier, le jeune Saint-Cyrien en gants blancs, au kasoar neuf, poussait son immortelle exclamation, cri qui faisait le lendemain se lever le soleil de la Marne, retournons-nous vers notre merveilleux passé, vers ces martys, ces héros qui furent nos pères, vers toute cette épopée qui est notre histoire; puisque nos chefs désertent ou abandonnent la lutte, puisque la trahison étreint notre âme, en votre nom je leur crie à tous: prêtres, soldats, religieuses, paysans, martyrs, vainqueurs, 1 contre dix, ayant toujours du sang à fournir, une lame, une prière à offrir, en votre nom, permettez que je leur dise: DEBOUT LES MORTS!

Armand LAVERGNE

P.S.—Il est bon de noter que le Turnbull n'a encore été désavoué par aucune voix autorisée, comme il serait bon et temps de savoir si M. Rhodes représente la pensée du gouvernement.

AVANT - GARDES de l'A.C.F.A.

FALHER

Les Avant-Gardistes de Falher se font gloire d'avoir essayé de fêter dignement le S.-Coeur de Jésus.

Une neuvaine fervente prépara les coeurs à cette solennité. La veille de ce grand jour, le Saint Sacrement fut exposé de onze heures à quatre heures dans la chapelle du couvent. Un groupe d'écoliers comprennant les classes inférieures se rendirent pour l'adoration de onze heures à midi. Au cours de l'après-midi, les aînés se groupèrent au pied de l'autel pour rendre leur hommages à Jésus. Ces heures d'intimité avec Dieu comprenaient des cantiques, des prières, des lectures appropriées et se terminèrent par une consécration au Coeur Sacré de Jésus. D'une commune voix tous proclamèrent Jésus "Roi aimé de leur coeur, Roi glorieux de leur famille et de la société entière". Comment Dieu pourra-t-il rester sourd à l'appel de ces centaines de voix enfantines qui lui demandent de: "Regner sur elles en augmentant leur foi". Après avoir été proclamé seul Roi, Ami véritable" Jésus se plaira à exaucer nos prières et à pardonner à ceux qui "le haissent, l'outragent, le flagellent, le trahissent ou l'ignorent." A quatre h. après avoir béni tous les enfants, Jésus reprit sa place dans son tabernacle d'amour.

Mais ce ne fut là que la préparation de la fête. Le vendredi, 8 juin, une communion générale commençait cette belle journée qui devait être toute d'adoration et d'amour. Jésus-Hostie resta exposé tout le jour afin de recevoir les adorations de la paroisse entière. Tous les écoliers prirent part à l'heure de garde de trois heures et demie. Le coeur de notre aimable Sauveur à dû sourire à ce beau geste des écoliers consacrant deux jours en son honneur. Puisse ce bon Maître répandre sur notre jeunesse des grâces de force et de pureté.

* * *

EXPOSITION SCOLAIRE: — Dimanche le 10 juin, les parents et les amis de la jeunesse étaient invités à visiter les travaux des écoliers de Falher. L'intérêt manifesté par les parents deviendra sans doute un encouragement pour les jeunes. Des plus grands aux plus petits, chacun était heureux de conduire les visiteurs dans sa classe respective afin de montrer ses travaux. Nombreuses furent les personnes qui regardèrent les devoirs page par page afin de louer ou de blamer au besoin l'auteur du cahier en examen.

Les écoliers se promettent de travailler ferme l'an prochain afin de pouvoir présenter des copies supérieures lors de la prochaine exposition.

Merci aux parents et aux amis de la jeunesse qui ont su encourager la gent écolière en visitant les classes au cours de cette belle journée.

* * *

CHORALE STE-CECILE: — Dans le but de récompenser le dévouement des chanteuses toujours si assidues à leur poste, une excursion de plaisir fut préparée en leur honneur.

Parties dès deux heures, grâce à la bienveillance de MM. R. Gamache et E. Gamache, de Mme B. Bugeaud et de Mlle D. Fournier lesquels fournirent leur machine et leur temps, nos membres de la Chorale Ste-Cécile purent se rendre sur le terrain de Mme Bugeaud et y jouir tout à leur aise de deux heures et trente minutes à six heures du soir.

Après avoir pris une part active à la partie de balle au camp, chacune fit honneur au souper et à la crême à la glace présentés vers les cinq heures et trente minutes.

Nos chanteuses aimeront à se souvenir longtemps de cette fête intime.

Par la voix de la Survivance, les Membres de la Chorale Ste-Cécile de Falher remercient Mme Bugeaud de son cordial accueil et prient leurs aimables conducteurs de recevoir leurs meilleurs mercis!

Activités du club des jeunes éleveurs de Falher.

Nos futurs fermiers de Falher ne sont pas inactifs! C'est pourquoi le 16 avril 1934, ils se réunissent à l'école de Falher, afin d'élire un nouveau comité pour l'année présente. Ils ont le bonheur de posséder parmi eux M. J.-H. Tremblay, agronome bilingue de l'Alberta, à qui ils doivent le grand avantage d'être organisés en club de Jeunes Eleveurs. M. Joseph Tremblay demeure directeur du Club. M. Emmanuel Bugeaud est élu président, M. Joseph Laflamme, vice-président; Mlle M.-J. Viens, secrétaire, M. Henry Mailhot et Mlle Madeleine Lauzon, conseillers.

Nous avons le plaisir d'annoncer aux gens qui s'intéressent à nous, que le nombre de membres actifs s'élève à environ 31; presque tous font partie de trois classes, c'est-à-dire, qu'ils présenteront à l'exposition agricole de cet automne, des jeunes veaux de l'année, des veaux d'un an et de deux ans. Bon succès à tous!

Une deuxième assemblée a lieu à l'école de Falher mardi, le 5 juin 1934. M. J. Tremblay, directeur, occupe la place d'honneur. M. E. Bugeaud, président, demande à Mlle la Secrétaire de faire la lecture des minutes de la réunion précédente. Celles-ci sont adoptées telles que lues sous la demande de M. J. Laflamme et de Mlle G. Gagnon.

Il est proposé par Mlle G. Gagnon et secondé par M. J. Laflamme que nous écrivions à M. J.-H. Tremblay pour lui demander de changer la date du concours des jeunes juges. Cette proposition a été retractée.

En plus de leur travail ordinaire, les membres du Club ont décidé de suivre un cours agricole par correspondance sous la direction de M. J.-H. Tremblay d'Edmonton. Ce cours a pour but de perfectionner tout spécialement les jeunes juges qui tout en représentant leur compagnons prendront part au concours provincial.

M. le Président accepte la charge de préparer pour la prochaine réunion un résumé sur l'alimentation des jeunes veaux, étant donné que plusieurs nouveaux membres en étaient ignorants.

Une discussion générale a lieu pendant laquelle chacun donne un apercu de la manière dont il procède dans le soin de ses "petits veaux".

L'assemblée est ajournée sous demande de Mlle Madeleine Lauzon et de Mlle Bénédicta Dussault.

Marie-Jeanne Viens, Sec.

DONNELLY

AVANT-GARDE BELHUMEUR

Cercle Taché

Aujourd'hui, notre cercle tient sa 34e réunion hebdomadaire. L'entrain, la gaité à l'h. de l'Avant-Garde sont les mêmes que lors de notre première assemblée! C'est dire que cette heure nous est toujours chère.

Après la prière d'usage et le salut au drapeau les membres chantent à l'unisson le cantique: "Nous voulons Dieu".

Les minutes de la première assemblée sont lues et adoptées. Après quoi, nous passons aux propositions. Nous nous hâtons car.... la Survivance des Jeunes est arrivée. Notre bon M. Le Moyne a bien raison de dire que la jeunesse à faim de ses nouvelles! Grande est notre joie quand notre Directrice nous fait connaitre la teneur de la lettre de notre nouvel ami. Les autres articles du journal sont lus avec intérêt. Déjà nous avons hâte à l'apparition de l'autre numéro.

Dans le but de nous faire revivre l'heure heureuse passée avec nos distingués visiteurs: le R. P. Fortier et M. Belhumeur, plusieurs élèves lisent leur compte rendu de leur visite. Faut-il ajouter que dans chacune des compositions le fameux nez de Dorchester est apparu? Nos petits amis ont la mémoire toute fraiche car rien ne fut oublié.

Les élèves de la septième année nous dévoilent leur talent poétique; oui, je dis bien poétique! Cinq d'entre eux lisent leur travail littéraire: un sonnet sur "Le mois du Sacré-Coeur!" Félicitations aux débutants dans l'art littéraire!

Mlles Rita Collin et Germaine Mailhot chantent un refrain bien connu: "Le crêpes". Une heure ainsi passée est toujours trop courte, trop tôt écoulée! L'ajournement est proposé et l'hymne nationale entonnée.

Cécile Houde, sec.

Morinville

Cercle Ste-Jeanne d'Arc

A cause de quelques changements vendredi, le 25 mai, nous eûmes notre dernière assemblée pour cette année vendredi le 1 juin.

Le 29 mai, était la fête de la patronne de notre cercle et, par conséquent, nous avons tous assisté à la sainte messe, et communié en son honneur.

Comme d'habitude, nous avons commencé l'assemblée par la prière. Ensuite, Mlle Jeanne Guy commença le programme en nous énumérant, dans une lettre qu'une personne quelconque envoyait à son frère demeurant dans un centre anglais, les raisons pour lesquelles nous devons être fiers de parler et d'écrire le Français.

Ceci fut suivi par le trait de l'histoire: que nous connaissons si bien de la vie héroïque de Dollard des Ormeaux, donné par notre conseillère, Mlle Aurore Létourneau.

C'était maintenant le tour de Mlle Maria Lafond à captiver notre attention en nous lisant un récit sur la vie et les voyages de Jacques Cartier, — un sujet bien approprié, considérant que c'est le quatrième centenaire de son arrivée au Canada.

M. Donat Morissette nous raconta ensuite, l'histoire qui nous parlait du moyen pris par Saint François de Sales pour se corriger de ce vilain défaut — d'être trop prompt à répondre.

Mlle Cécile Dupuis contribua sa part à ce programme en nous parlant de l'Histoire Nationale —un sujet très élevé, mais aussi très intéressant et instructif.

Finalement, Mlles Irène Bessette, Irma Loiseau, Mary Lutz et M. Noé Bossé nous récitèrent ce qu'ils avient appris sur leurs cartes de "bon langage". Nous priment tous, comme eux, la ferme résolution d'en profiter.

J. G., secrétaire.

BONNYVILLE

CERCLE NOTRE-DAME DES VICTOIRES

Notre Cercle tint son Assemblée régulière vendredi 8 juin. L'Assemblée sous la direction de Mlle Madeleine Gouger commença par la prière et la lecture des minutes.

Plusieurs avaient de très jolies histoires qui nous intéressèrent beaucoup. Il fut décidé d'envoyer celle de Mlle Henriette Lirette à la"Survivance."

Il y a eut durant l'assemblée plusieurs propositions pour trouver un moyen d'aider un peu la "Survivance des Jeunes" que nous aimons tous beaucoup Les élèves qui prirent part aux différents concours proposèrent que s'il y en avait parmi eux à gagner la prime, celui-là enverrait 50c à la Survivance. Aussi nous sommes tous anxieux d'avoir le résultat de ces concours.

Ensuite on décida que pour la semaine prochaine, chacun serait libre de préparer ce qu'il voudrait.

La récompense promise

"Maman, je sais ma leçon, veux-tu me faire lire?" Ainsi parlait un matin Mlle Juliette, une grosse blondinette de cinq ans, qui assemblait déjà passablement les lettres de son Alphabet, lorsqu'elle voulait bien s'en donner la peine.

"Voyons, ma chérie, dit la maman de Juliette en venant s'asseoir près de la fenêtre; il me semble que tu as été un peu vite à apprendre. Tu sais que je serai très sévère.

"Tu vas voir mère, je saurai."

Toute la première ligne marcha assez bien, mais, dès la seconde, l'enfant, qui paraissait si sûre d'elle-même, hésita, chercha, enfin s'embrouilla tellement que sa mère dut renoncer à la faire lire.

"Souviens-toi, lui dit-elle en lui rendant son livre, qu'à toute chose il faut mettre le temps. Je te donne une heure pour arriver à lire couramment cette page. Je vais sortir, si tu n'es pas trop distraite, je suis sûre qu'à mon retour tout ira bien."

Pour expliquer l'empressement de Juliette, nous devons dire qu'une récompense lui avait été promise. C'était un sac de bonbons, que sa maman mit devant elle dans une armoire avant de s'absenter.

Lorsqu'elle se vit seule, notre fillette fit la moue: ce nouveau retard était loin de la contenter. Cependant, au bout de quelques minutes, elle réfléchit et, prenant une bonne résolution, elle vint s'asseoir dans un petit coin du salon, posa son livre sur ses genoux et étudia si bien, si bien, qu'au bout d'une demi-heure la leçon était sue.

"Quel dommage, dit-elle alors, que maman ne soit pas là! Cette fois, je crois qu'elle serait contente."

Juliette attendit assez patiemment pendant quelques minutes, puis elle se lassa. Tout à coup une idée lui vint.

"Ce sac de bonbons est à moi maintenant dit-elle; puisque je l'ai mérité, je peux bien le prendre, ou au moins le regarder pendante que maman n'est pas là. Je pourrais même en manger un ou deux."

Aussitôt dit, aussitôt fait. Notre fillette lance son livre sur un meuble, traîne à deux mains un lourd tabouret qu'elle place devant l'armoire, l'ouvre et s'empare de la récompense tant désirée.

Cependant, au moment où Juliette s'y attend le moins, sa maman, qui vient de rentrer, ouvre la porte du salon.

Que va-t-elle dire?. .

La petite songe bien à cacher le sac, mais il n'est plus temps; toute confuse, elle attend la réprimande de sa maman.

"C'est très mal, ce que vous avez fait là! dit la mère avec un regard fâché. Une seule chose peut maintenant vous faire pardonner votre vilain péché de gourmandise."

L'enfant comprit ce que l'on attendait d'elle; elle courut prendre son livre. Sa mémoire sauva la situation; la fillette lut toute sa page sans une seule faute.

Les petits Canadiens-Français de l'Alberta ne devraient jamais faire la vilaine action de Juliette.

Henriette Lirette,
11 ans, Grade IV

NOUVELLES D'EDMONTON

Petites Notes

M. Léger, étudiant en droit à l'Université de Montréal, et neveu de Revérende Mère Laberge, supérieure provinciale des RR. SS. Grises, est en visite à Edmonton pour une quinzaine de jours.

Décorée par le Roi

La Révérende Mère M. Anne Piché est nommée par le roi Georges V Dame de l'Ordre de St-Michel et de St-Georges.

Il y a quelques jours, la communauté des RR. SS. Grises de Montréal était honorée dans la personne de leur Supérieure générale: la Révérende Soeur M. Anne Piché, qui eut la distinction d'être nommée par le roi Georges V Dame Commandeur de l'Ordre de St-Michel et de St-Georges.

Cette religieuse dont la récente décoration jette un éclat tout particulier sur la communauté dont la réputation de charité et de dévouement n'est plus à faire, naquit à Repentigny, P.Q., en 1861. Elle entra au noviciat des Soeurs Grises en 1879. Elle devait remplir pendant 42 ans des fonctions d'honneur et de responsabilités.

A 29 ans, elle devenait la supérieure-fondatrice de l'orphélinat de Worcester, Mass., qu'elle dirigea de 1891 à 1901. Elle fut ensuite nommée supérieure locale du Protectorat de Marie Immaculée, à Salem, Mass., Etats-Unis, où elle exerça ses fonctions de 1901 à 1903. Elle fut élue Assistante générale en 1903 pour la demeurer jusqu'à 1910 où elle fut nommée Supérieure générale, poste qu'elle conserva jusqu'à 1920. De 1920 à 1930, elle fut Supérieure Provinciale. De nouveau en 1930, elle fut appelée à remplir les fonctions de Supérieure générale: poste qu'elle occupe encore actuellement.

Appelée à gouverner l'Institut durant les années de guerre 1914-18, sa sollicitude pour les oeuvres a été à la hauteur des difficultés. Elle est la première Supérieure générale qui visita par elle-même les missions de l'Extrême-Nord. Elle fit un premier voyage dans cette région du pays en 1912; un second en 1917. Durant ces deux voyages, les moyens de locomotion dont elle se servit furent le canot et le bateau à vapeur. Son troisième voyage se fit en avion en 1933. En 1934, elle fit un voyage à Rome, dans l'intérêt de sa communauté. Une de ses oeuvres chères entre toutes est celle des vocations sacerdotales. Elle a célébré son jubilé d'or en 1931.

Lors de son entrée au noviciat, l'Institut comptait 300 membres. Aujourd'hui, ce chiffre est porté à 1350.

En 1879, il y avait 29 maisons. Mère Piché en dirige aujourd'hui 66: 20 hôpitaux, 10 écoles-pensionats pour enfants indiens, 9 hospices pour vieillards des deux sexes, 8 orphelinats pour garçons et filles, 8 pensionnats dont 3 écoles supérieures, 3 patronages pour jeunes filles, 2 écoles ménagères, 2 sanatorium pour tuberculeux, 1 institution pour les aveugles et 1 crèche.

Les sujets pour ces oeuvres diverses sont préparées actuellement dans deux noviciats: un à Montréal, un autre à Cambridge, E.-U., un troisième noviciat s'ouvrira à St-Albert, Alta, le 5 août prochain.

A l'honneur

Nous sommes heureux d'annoncer que la révérende Soeur St-Bernard de Clairvaux. (dans le monde Mlle Anne-Marie Mireault), a eu l'honneur d'arriver la première aux examens de fin d'année à l'école normale de Camrose. Elle reçut comme prix la bourse octroyée chaque année par les Anciens de l'Institution. La révérende Soeur St-Bernard de Clairvaux est la fille de notre concitoyen, M. J.-A. Mireault d'Edmonton Nord. Comme on le sait, elle fut l'une des premières lauréates à qui l'A. C. F. A. décerna une bourse pour succès obtenu aux examens du concours de français. Cette jeune religieuse qui appartient à la communauté des RR. SS. de l'Assomption a fait ses études au couvent du même nom de notre ville. Nous sommes heureux de la féliciter ainsi que la communauté qu'elle honore si dignement.

L'exposition annuelle

On est actuellement à élaborer des plans très intéressants pour l'exposition annuelle de 1934: la cinquante-cinquième exposition annuelle à Edmonton. Les attractions très nombreuses offriront un cachet de nouveauté et d'intérêt.

Les prix en argent ont subi une augmentation d'environ 20% sur le total distribué l'année dernière. On a ajouté plusieurs classes intéressantes. entre autres, celle qui concerne les exhibits produits sur "une ferme" et qui permettra aux époux et épouses d'unir leurs efforts pour gagner un prix, puisque les exhibits ne consisteront pas seulment dans la présentation de grains, mais aussi de viandes préparées, de fromage et de fruits mis en conserves. Le premier prix sera de $40.00 et l'on espère que plusieurs fermiers songeront qu'ils peuvent avantageusement se servir de cet argent et essaieront de l'obtenir.

Il y a d'autres classes ouvertes à l'exposition d'échantillons de beurre fabriqués par les garçons et les filles et de plusieurs choses qui sont l'apanage de la vie ordinaire dans la plupart des fermes du nord de l'Alberta.

Au nombre des attractions ou amusements, il y aura un nouveau "Midway" et des attractions spéciales telles l'exhibit d'instruments de télévision, les courses de tracteurs de ferme, l'homme mécanique de fer pesant trois tonnes et demi, appelé "Alpha le Robot", qui fume, parle et obéit au commandement de la voix humaine.

La vente anticipée des billets, laquelle fut si populaire l'année dernière, se continuera cette année. Les billets se vendront dans tout le nord de l'Alberta.

L'Exposition aura lieu du 16 au 21 juillet. Écrivez pour vous procurer gratuitement la liste des prix, car les inscriptions ne seront plus acceptées après le 30 juin. (Comm).

CALDER

Dans le compte rendu de la soirée en l'honneur de Mme D. Frigon, les noms de Mme A. Bernier et de Mme D. Bonin ont été involontairement omis. Nous nous excusons auprès de la chroniqueuse de cette omission.

EDMONTON-NORD

Le Cercle St-François se permet de féliciter sincèrement le directeur et les acteurs du drame "Délivrance".

Malgré un prétendu silence, notre Cercle continue bel et bien ses activités. Comme preuve: une soirée dramatique et musicale en l'honneur de la St-Jean Baptiste sera donnée mercredi, le 27 juin à 8.30 h. à la salle St-François d'Assise, d'Edmonton-Nord. On y jouera **"Les deux timides"**, comédie - vaudeville d'Eugène Labiche et **"Maison à Louer"**, comédie en un acte par A. C. de la Lande. En plus, un programme musical sera exécuté par Mlles Casoubon et Jégard.

Les billets sont en vente cette semaine. Viendrez-vous encourager nos efforts? Bienvenue à tous.

Le secrétaire.

SAINT-JOACHIM

LA SAINT JEAN BAPTISTE

Dimanche dernier le 17 juin, la paroisse St Joachim célébrait par anticipation Saint Jean Baptiste patron des Canadiens-français. La fête commença par une messe solennelle à 10½ heures. Son excellence Mgr Henri Joseph O'Leary notre vénéré archevêque assistait au trône accompagné par le R. P. U. Langlois, O. M. I. provincial et le R. P. H. Routhier O. M. I., supérieur du Juniorat. C'est le R. P. Bellavance s. j. recteur du collège qui chanta la messe, assisté comme diacre et sous-diacre par les RR. PP. Tétreault et Jacques O. M. I. professeurs au Juniorat. Le R. P. curé remercia son Excellence d'avoir bien voulu accepter de venir rehausser de sa présence la solennité de cette fête patronale et il céda la parole au R. P. Routhier O. M. I. qui nous donna le sermon de circonstance. La chorale exécuta avec sa maîtrise habituelle la messe de St. Joseph de Wiegand.

Immédiatement après le grand-messe eut lieu le banquet. Près de trois cent personnes y prirent part et c'est avec un vrai plaisir qu'elles dégustèrent les mets succulents et variés préparés par nos dames sous la direction habile de Madame Dow.

Dans le cours de l'après-midi tous les paroissiens, jeunes et vieux, se réunirent sur le terrain du séminaire, gracieusement mis à notre disposition par les autorités de cet institut, et ce fut des amusements de toutes sortes: courses, partie de balle molle etc. Ainsi l'heure du souper sonna bientôt et de nouveau ce fut la régalade.

Enfin vers les 8½ heures tout le monde se rendit à la salle de l'École séparée de la 103eme rue pour assister à la séance dramatique et musicale. Un groupe d'amateurs de notre paroisse sous l'habile direction de M. Alphonse Hervieux interpréta avec une maîtrise vraiment remarquable le drame de Pierre Dumaine "Délivrance". Tous les acteurs ont rendu leur rôle en artistes et l'assistance le leur a prouvé par des applaudissements chaleureux. La journée fut donc un succès, à tout voint de vue et cette fête de saint Jean Baptiste de 1934 laissera chez tous les paroissiens un profond et heureux souvenir.

Ralliement libéral à Spirit River

Plus de 200 délégués assistèrent récemment à un grand ralliement libéral tenu à Spirit River. Ils venaient de différents points du nouveau comté de Peace River. M. Jimmy Dodge eut l'honneur d'être choisi président de l'Association libérale de cette nouvelle circonscription. A cette occasion, il se fit de nombreux discours en faveur des intérêts de la politique libérale.

Les autres membres de l'exécutif de l'Association comprennent 12 personnes du comté de Grande Prairie, 10 personnes du comté de Grouard, 10 personnes du comté de Peace River, tous de l'Alberta. Quelques-uns de ces membres sont des Canadiens-français. Nous relevons les noms de M. P.-J. Demers de Falher, P. Maisonneuve de Donnelly, V. Limoges de Girouxville et de Mme Langelier de Falher, M. L.-A. Giroux, député libéral de Grouard, assistait à ce ralliement et fit un discour qui souleva l'enthousiasme de ses nombreux auditeurs.

MORINVILLE

Les Anciennes Elèves des Filles de Jésus, Morinville, sont toutes cordialement invitées à la réunion annuelle du dimanche 8 juillet.

La secrétaire
Mme Cournoyer

Le blé Canadien

Les cargaisons expédiées avant le 16 non affectées par le décret français.

PARIS.— Les cargaisons expédiées avant le 16 juin ne seront pas affectées par le décret du gouvernement français, publié, vendredi, qui applique le tarif général au lieu du tarif intermédiaire aux importations de blé canadien.

Ce tarif, qui double l'autre et qui porte la taxe de 80 à 160 francs le quintal sur le grain du Dominion s'applique au blé, au blé barbelé, à la farine et au grain contenant au-delà de dix pour cent de farine.

Cette décision est la conséquence de l'accord commercial franco-canadien de 1933 qui stipulait que comme contre-partie au maintien du tarif minimum sur le blé, un traitement favorable pour les vins et boissons de France serait accordé avant la fin de la première année.

Cette période expira le 12 mai mais afin de donner au Canada le temps de consulter les gourvernements anglais, australien et sud-africain en vertu des termes des accords d'Ottawa, le gouvernement français consentit à prolonger le délai jusqu'au 10 juin.

Dans les cercles français compétents on prétend que les réponses de l'Angleterre et des autres Dominions au Canada, sur ce sujet, furent défavorables à la France, et que le Canada jugea par conséquent qu'il ne pouvait pas consentir à la demande française.

Le blé

OTTAWA.— Un amendement pour exclure le blé du contrôle de l'office des débouchés commerciaux, proposé au Sénat par M. J.-P. Molloy (Provencher) a été adopté par 14 voix contre 11. Le blé est déjà sous le contrôle des commissaires du grain qui en contrôlent l'exportation, de sorte qu'on ne saurait le placer sous un second contrôle.

Le revenu du Canada

Augmentation annoncée par M. Matthews

OTTAWA.— D'après un rapport du ministre du revenu national, M. R.-C. Matthews, le revenu du Canada a augmenté de $7,368,062 en mai et de $11,059,035 les deux premiers mois du présent exercice fiscal. En mai, l'augmentation des recettes douanières et de l'accise a dépassé trois millions. En ce même mois, la valeur des exportations s'élevait à $57,899,511, ce qui constituait une augmentation de plus de $12,323,000 relativement à mai 1933, et la valeur des importations atteignit $52,883,004, ce qui constituait une augmentation de plus de vingt millions relativement à mai 1933. Neuf des principaux produits d'exportation accusaient une augmentation. C'étaient: le blé, la fourrure, la viande, le bois d'oeuvre, la pulpe de bois, le papier à journal, les autos, le cuivre partiellement usiné et le nickel non usiné. Il y a eu légère diminution quant aux trois autres: la farine de blé, le poisson et le fromage.

Internes d'un hôpital en grève

Ils protestent contre la nomination du Dr Rabinovitch comme membre du personnel.

MONTREAL. — Il ne reste plus qu'un interne en fonctions à l'hôpital Notre-Dame. Les 31 autres ont déclaré la grève pour protester contre l'engagement comme interne de ce dernier. Les autorités de l'hôpital ont déclaré que les internes en grève seraient congédiés immédiatement et que de nombreuses demandes de positions étaient faites. Les 31 internes en question ont fait la grève à minuit et refusé d'aider à des opération d'urgence.

Les internes canadiens-français ont protesté contre la nomination du Dr Sam Rabinovitch comme membre du personnel. L'administration de l'hôpital fait remarquer que ce dernier a été accepté parce qu'aucun étudiant en médecine canadien - français n'avait demandé à remplir une vacance dans le personnel.

L'impôt scolaire en Ontario

London.— Un juge de la Cour de comté, M. Joseph Wearing, a confirmé un jugement en vertu duquel des conjoints dont l'un est catholique et l'autre protestant peuvent, s'ils sont co-propriétaires, exiger que l'impôt scolaire qu'ils paient soit partagé également entre les écoles publiques et les écoles séparées. Ce jugement invalide une décision de la commission de répartition de l'impôt, qui voulait que l'impôt perçu de conjoints dans ce cas fut affecté uniquement aux écoles publiques.

Petites annonces

Avis de décès, funérailles, mariages, fiançailles; ventes à l'encan; avis légaux, de faillites, etc., etc.
TELEPHONE 24702

— TARIF —

Petites Annonces.—12 mots pour 25c pour une insertion; 2c pour chaque mot additionnel. Six insertions pour le prix de cinq. Strictement payable d'avance.

Lorsque non payé d'avance, une charge de 10c extra pour chaque insertion sera faite pour couvrir les dépenses de tenue de livres.

Avis de décès, de funérailles, de messes, de naissances, de mariages, de fiançailles, de services anniversaires, de remerciements, etc., etc.: 50c par insertion selon la formule ordinaire.

Notes commerciales, "Readers": 2c du mot; charge minimum: 50c.

Avis d'assemblées, de soirées, de réunions de clubs, sociétés ou associations: annonces relatives à des parties de cartes, fêtes champêtres, etc., etc., en caractère ordinaire du journal: 10c la ligne, le titre y compris. Minimum: 50c.

Avis d'assemblées, de faillites, de ventes à l'encan, de ventes par shérif, de dividendes, etc., etc.: 10c la ligne.

Cartes d'affaires classifiées: 1 mois, $3.00; 3 mois, $7.00; 6 mois, $12.00; un an, $20.00.

A vendre

Occasion. Fusil Remington, à répétition automatique, calibre 12, en excellente condition. Prix $25.00. S'adresser à Boîte F., La Survivance, Edmonton. (24)

L'annonce est un commis-voyageur allant de maison en maison offrir ce que vous avez à vendre.